

NR Flash

L'ONU refuse de condamner Israël et n'exige pas le retrait immédiat des forces israéliennes (Voir en dernière page)

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

Notre essayeur vous attend!

VÊTEMENTS-SA
18, avenue de la Gare, Sion

Nos sept « Sages » sur le mur de Mauvoisin

MARTIGNY — Le grand mur gris de Mauvoisin s'était, hier matin, tout paré de soleil et le silence qui régnait dans cette montagne sévère était troublé par le seul bruit des amenées d'eau de Corbassières, du canal de fuite de l'usine du premier palier, tombant dans le lac artificiel dont le niveau monte actuellement de 2 m. 50 par jour environ.

Houille blanche que l'on transforme en énergie.

Des oriflammes flottaient doucement sur le couronnement.

Soudain, vers 8 h. 30, on entendit le « tap, tap, tap » de trois hélicoptères de l'armée apparaissant dans le ciel et perdant de l'altitude. Les élégantes machines à voler passèrent au-dessus de la nappe d'eau puis vinrent se poser sur l'énorme masse de béton barrant la vallée, dominant la vieille chapelle et l'hôtel plus que centenaire.

M. René Hochreutiner, directeur des FMM, accompagné de quelques collaborateurs dont M. Louis Wuilloud, ingénieur, chef d'exploitation du complexe, des trois baragistes, de représentants d'Electrowatt, de deux souriantes Bagnardes en costume, eut alors le plaisir d'accueillir avec le plus large des sourires notre Conseil fédéral en corpore, le chancelier, le vice-chancelier de la Confédération, qui pour-

suivaient leur promenade annuelle.

M. Roger Bonvin fut heureux d'orienter ses collègues, MM. Schaffner, Spühler, Tschudi, von Moos, Gnaegi. Celui car Mauvoisin fut son domaine pendant six ans alors qu'il dirigeait les travaux de construction, en sa qualité d'ingénieur.

Quel changement depuis l'époque des forages, des curages de parois de rochers, des gros minages, des ronronnements des machines, des perforatrices, alors que les bennes des blondins déversaient dans les coffrages des tonnes de fer et de béton.

Les blessures faites à la montagne ont disparu et hier nos sept sages purent admirer l'un des ouvrages marquants de l'épopée technique de ce siècle.

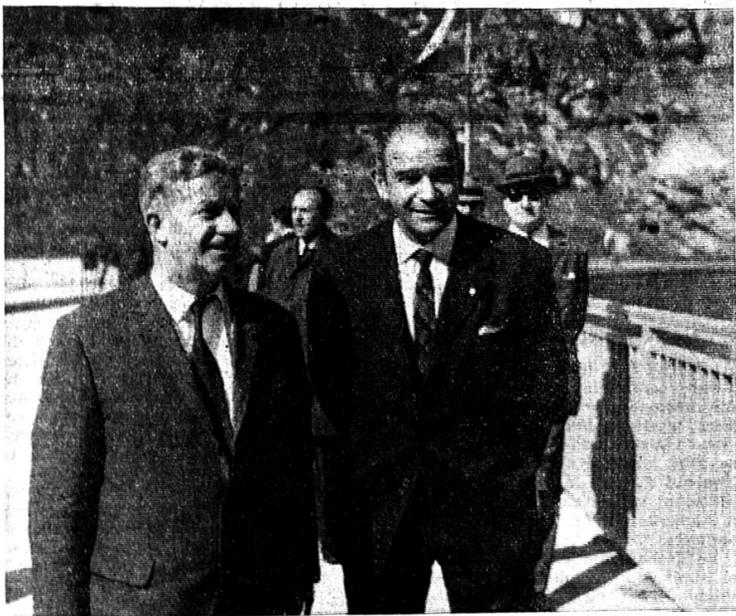
Ils nous sont venus par le ciel depuis Grimentz où ils passèrent la nuit. Et puis, après avoir visité l'usine, accepté le verre de l'amitié, le pain de seigle et le fromage de Bagnes, répondu avec beaucoup de gentillesse à nos questions, les membres de l'illustre aréopage se sont envolés en direction de la commune d'origine du président de la Confédération où on les attendait.

A vous Sion... (en page 8).

Em. B.



Le Conseil fédéral au cours de la collation



M. Roger Bonvin s'entretient avec l'un de ses collaborateurs à l'époque de la construction, le chef d'exploitation Louis Wuilloud, ingénieur, guide de montagne et lanceur de drapeau émérite

Au Cervin: LA FIN D'UN CAUCHEMAR

La paroi nord, après deux mois, rend enfin le corps du jeune alpiniste tchèque

Le Cervin a été le théâtre, mardi, d'un des « sauvetages » les plus spectaculaires qui se soit déroulé dans les Alpes, pour autant que l'on puisse parler de « sauvetage » lorsqu'il s'agit d'arracher un cadavre à la montagne.

Plus de vingt hommes, tous spécialistes d'opération en altitude, pilotes, guides et alpinistes, ont été mobilisés pour cette opération dont les préparatifs avaient débuté il y a plusieurs jours déjà.

Il s'agissait de descendre de la paroi Nord où il était prisonnier depuis mars dernier, le corps de l'infortuné alpiniste tchèque Lednar Stanislav, 24 ans, technicien, de Bratislava. Le cadavre se trouvait dans la paroi depuis le 22 mars et c'était l'opinion de beaucoup qu'on ne réussirait jamais à le rendre à la famille, tant l'endroit était escarpé. C'est alors que le guide René Arnold fit cette réflexion qui allait déclencher ce spectaculaire exercice: « Si à la place d'un cadavre il y avait dans la paroi, à cet endroit, un alpiniste blessé qui attendrait notre aide... que ferions-nous ? »

UN TREUIL LARGUE A 4200 M.

On s'adressa au comité central du Club alpin à Berne et on décida de profiter en quelque sorte de l'occasion pour entreprendre un exercice hors de la commune mesure.

M. Erich Friedli, chef de la commission de secours du Club alpin, souscrivit à l'idée. Il ne vit qu'une solution possible: intéresser l'armée à l'opération. C'est ainsi que deux hélicoptères militaires furent mis à disposition. Un treuil spécial, équipé de plusieurs centaines de mètres de filin d'acier, fut préparé. Ce treuil a été monté par hélicoptère à plus de 4200 m d'altitude dans le secteur de l'« Epaule ». Des hommes fixèrent l'engin dans la montagne. Deux des meilleurs guides, René Arnold et Ruedi Kaufmann, descendirent le long du câble dans la paroi, emportant avec eux le sac réservé au mort de la montagne. Ils ont été dirigés dans leur descente par Erich

Friedli et Hermann Petrig, chef de la colonne de secours de Zermatt. L'équipe était reliée entre elle par des émetteurs. Des observateurs munis de longue-vues coordonnaient les mouvements des deux guides. L'opération elle-même commença à 5 heures du matin. Dans l'après-midi, le corps put être hissé à l'« Epaule » au moyen du câble. Un hélicoptère militaire fit alors un vol stationnaire. Au moyen d'un crochet spécial, on suspendit le sac mortuaire sous l'appareil qui le transporta jusqu'au Hoernli. Là, on glissa la dépouille mortelle à l'intérieur de la carlingue pour l'acheminer discrètement sur Zermatt.

LES DEUX MAINS COLLEES SUR LA POITRINE

Le corps du malheureux Tchéque a été découvert sous des dizaines de centimètres de neige, à 3900 m environ. Seuls les pieds et la tête émergeaient de la masse blanche. Il avait les deux mains collées sur la poitrine, drapée dans sa veste rouge.

Rappelons que l'infortuné Tchéque avait quitté Zermatt le 15 mars en compagnie de trois autres alpinistes chevronnés, soit Jan Durana, 32 ans, Milan Kalab, 32 ans et Josef Psoka, 33 ans.

Stanislav était le cadet de l'équi-

Dix colonels de la Fédération sud-arabique font acte de soumission

ADEN — A la suite de l'occupation par les Britanniques du quartier arabe de Crater, au cours d'une opération-surprise l'autre nuit, dix colonels arabes de l'armée et de la police se sont rendus dans la capitale fédérale d'Al-Ittihad, à 25 km d'Aden et ont présenté officiellement leurs excuses pour la mutinerie qui avait éclaté au Crater il y a 14 jours et au cours de laquelle 12 soldats britanniques avaient été tués.

pe. Epuisé par plusieurs nuits passées dans la montagne, il dévissa sous les yeux de ses camarades, le 2 mars, faisant une chute de 70 mètres. Ses compagnons descendirent vers lui, mais ne purent qu'assister impuissamment à son agonie.

Ils poursuivirent alors leur escalade en réussissant finalement à sortir sur la gauche de la paroi et à bivouaquer une septième fois près de Solvay. Le lendemain, Bruno Bagnoud, au moyen d'un hélicoptère d'Air-Glacières, sauva deux des rescapés à 4000 m d'altitude en les hissant sous l'hélicoptère au moyen d'un gilet de sauvetage et d'une corde. Il les déposa ainsi sur le glacier du Théodule avant de les descendre, à l'intérieur de l'hélicoptère, à la clinique Gentinetta.

Mardi soir, à la morgue de Zermatt, a pris fin l'une des plus tragiques aventures que le Cervin ait connues.

Tur.

Nouvelle hausse du prix de l'essence en RFA

BONN — Pour la troisième fois en moins de trois semaines le prix de l'essence a augmenté en République fédérale, à la suite — précèdent les Compagnies pétrolières — des difficultés et frais supplémentaires dus à la crise du Proche Orient.

« Esso AG » a annoncé hier une hausse avec effet immédiat de deux pfennig (env. 2,5 centimes) par litre. « BP » a augmenté ses prix d'un pfennig (1,25 centimes) par litre. « Shell », « D.E.A. » et « Aral » n'ont pas encore pris de décision. Ces nouvelles hausses portent le prix de l'essence ordinaire à un maximum de 59 pfennig (environ 73 centimes) et du super-carburant à un maximum de 66 pfennig (environ 80 centimes).

Grande vente au rabais

50 %

sur des lots de tissu RIDEAUX IMPRIMES

COUPONS pour robes d'été, 2 m. 50 depuis

8 fr.

10 %

sur tous les articles en magasin non baissés

„A l'Economie“
Ed. Röhrner-Coppex

PLACE DU MIDI — SION (aut. du 5 au 18 juillet)

P 34 S

Conclave ministériel à Bonn

BONN — Le gouvernement de coalition de Bonn entre chrétiens et sociaux-démocrates (CDU-CSU) s'est réuni hier matin en conclave pour 48 heures, les plus difficiles depuis son entrée en fonction il y a 7 mois. Le Conseil des ministres a débuté à huit heures locales (7 heures GMT) sous la présidence du chancelier Kurt Georg Kiesinger pour se prononcer sur des économies budgétaires massives. Celles-ci auront une importance décisive pour la stabilité économique du pays.

Hussein content de De Gaulle

PARIS — « Je suis très satisfait de cette rencontre », a déclaré le roi Hussein de Jordanie à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le général De Gaulle pendant une heure quinze à l'Elysée hier matin.

« J'ai eu le privilège et le plaisir de rencontrer encore une fois le général De Gaulle... qui a toujours été pour moi un très grand ami », a poursuivi le roi Hussein. « Le général De Gaulle a toujours été un ami du peuple arabe... et a toujours été courageusement pour la justice. J'ai eu l'occasion d'expliquer notre position et nos problèmes et de recevoir les conseils et les avis du général De Gaulle sur la situation », a ajouté le roi Hussein.

DANS NOS CANTONS

La Confédération prête 52 millions à une association internationale sous réserve d'une approbation parlementaire

BERNE — A la fin juin 1967, après d'assez longues négociations, la Confédération suisse a conclu avec l'Association internationale de développement (IDA), organisme affilié au groupe de la Banque mondiale, un accord concernant l'octroi par la Confédération d'un prêt de 52 millions de francs.

Comme la Banque mondiale, à laquelle elle se rattache depuis 1960, l'Association internationale de développement se charge de financer des projets économiquement viables dans les pays en voie de développement. Toutefois pour tenir compte du fait que certains de ces pays ont déjà à faire face à des engagements extérieurs très élevés, par rapport à leurs recettes en devises, l'IDA prévoit pour le remboursement de ses crédits des délais de remboursement sensiblement plus longs que la Banque mondiale. Elle ne prélève en outre pas d'intérêt, mais seulement une commission de 3/4% sur les crédits accordés. Font partie de l'IDA tous les pays industrialisés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord (à l'exception de la Suisse), ainsi que le Japon, l'Australie, l'Afrique du Sud et la majorité des pays en voie de développement.

Troisième des Etats industrialisés par le revenu par habitant, la Suisse ne devrait plus se tenir plus longtemps à l'écart de cette œuvre de solidarité. Lorsqu'il s'agit de projets financés par la Banque mondiale ou l'IDA, les appels d'offres s'adressent uniquement aux entreprises des pays membres de ces organisations.

La Suisse est le seul Etat non membre de la Banque mondiale qui fasse partie des pays où sont adjugés les commandes relatives aux projets financés par la Banque mondiale ou

l'IDA. En accordant le prêt mentionné plus haut, la Suisse poursuit sous une nouvelle forme sa collaboration traditionnelle avec le groupe de la Banque mondiale. Pour sa part, celle-ci a émis tout récemment encore sur le marché suisse des capitaux un nouvel emprunt de 60 millions de francs.

Comme les contributions des Etats membres, le prêt suisse de 52 millions de francs n'est pas subordonné à des livraisons nationales. Il est accordé

aux mêmes conditions que les prêts alloués par l'IDA elle-même, à savoir sans intérêt pour une période de 50 ans (carence de 10 ans, puis remboursement réparti sur les 40 années restantes). Les 52 millions de francs seront versés à l'IDA, en trois tranches égales, le 1er juillet des années 1968, 1969 et 1970. L'accord doit encore être soumis à l'approbation parlementaire. Les Chambres fédérales recevront le projet dans le courant de l'été.

Le montant du « Fonds national de la recherche scientifique »

BERNE — Le « Fonds national de la recherche scientifique » a touché en 1966 une subvention fédérale de 45 millions de francs. Il a versé des subsides pour une somme totale de 45,2 millions, soit 538 subsides de recherches d'un montant moyen de 78.000 frs, 58 subsides de publications, 155 bourses et 44 subsides ad personam.

Le 15e rapport annuel relève que plusieurs requêtes ont dû être écartées et ajoute : « Dans les grands pays où la recherche dispose de nombreuses autres possibilités de financement, les conséquences d'un refus n'ont pas d'effets aussi importants que chez nous car la possibilité de s'adresser avec succès à d'autres instances subsiste ».

Le nombre des requérants a diminué en 1966 mais le montant moyen par requête s'élève d'année en année, ce qui s'explique notamment par l'équipement en instruments qui est très onéreux.

Ambassadeur dans 4 pays

BERNE — M. Jean-Louis Pahud, ambassadeur de Suisse au Mexique a également été accrédité par le Conseil fédéral en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près de la République dominicaine, la République d'Haïti et la Jamaïque, avec résidence à Mexico.

Un conseiller national se désiste

LAUFON. — M. Rainer Weibel, conservateur chrétien-social, a fait savoir qu'il ne se représentera pas cet automne aux élections fédérales. Il siègeait au Conseil national depuis 1955.

La banque nationale suisse renforcée par le conflit

ZURICH. — Durant la dernière semaine de juin 1967, les banques et le reste de l'économie n'ont recouru que dans une faible mesure à l'institut d'émission, pour s'assurer des liquidités de fin de semestre. Cela s'explique par le fait que le système bancaire disposait déjà d'importants moyens à la suite des considérables afflux de l'étranger causés par le conflit du Proche-Orient.

Un mémoire sur la question jurassienne

BERNE — La commission des « vingt-quatre » chargée de rédiger un mémoire sur la question jurassienne, s'est réunie mardi à Berne, sous la présidence de M. Robert Bauder, président du Conseil exécutif bernois.

La discussion a porté sur les contacts que la commission désire prendre avec les principaux groupements politiques du Jura et de l'ancien canton. Les textes des lettres qui seront envoyées aux partis politiques, au Rassemblement jurassien et à l'Union des patriotes jurassiens, a été mis au point. Il sera publié quand les destinataires en auront pris connaissance.

La commission a en outre décidé de rendre public un compte-rendu détaillé de la séance du 26 juin. Elle se réunira à nouveau le 17 août.

Un marin condamné

WEINFELDEN — La Chambre criminelle du canton de Thurgovie a condamné un marin de nationalité allemande, domicilié à Berlin, à 20 mois de réclusion, dix ans d'expulsion du territoire suisse et à dix ans de privation des droits civiques, pour vol par métier, menaces contre fonctionnaires, ainsi que pour passage illégal de frontière. Le condamné, âgé de 24 ans, avait déjà subi une peine de 4 ans et demi de prison pour divers délits.

Un lac couvert de poissons morts

LUGANO — Une hécatombe de poissons sans précédent est signalée dans le lac de Muzzano, petit bijou aux portes de Lugano, entre la cuvette de Sorengo.

Le lac est littéralement couvert de poissons morts. La cause du triste phénomène n'est pas encore connue, mais il semble que ce soit le ruisseau qui se déverse dans le lac et qui convoie toutes les ordures des égouts des communes de Sorengo et Breganzona qui en soit responsable.

Nouveau président au Grand Conseil de Schwyz

SCHWYZ. — Le Grand Conseil du canton de Schwyz, qui s'est réuni, mardi, pour sa session ordinaire, a élu, sur proposition du groupe socialiste, M. Walter Kuerzi, imprimeur, à Siebren, comme nouveau président du Conseil.

Brève chronique en chrétienté

La volte-face de Jacques de Bourbon Busset

Dans des pages pleines de finesse psychologique et de poésie, Jacques de Bourbon Busset raconte dans son livre « Les aveux infidèles » (Gallimard, Paris) comment il est revenu à la foi, grâce à la compréhension silencieuse de sa femme.

Directeur général au ministère, il a renoncé, à l'âge de 40 ans, à ses fonctions au quai d'Orsay pour aller vivre à la campagne et se consacrer à sa vocation d'écrivain. Voici quelques extraits de cet ouvrage :

« ... Dès seize ans, j'avais mis Dieu entre parenthèses parce que son existence me gênait. Je me disais : « Je verrai cela plus tard. Des tâches urgentes me requièrent. Si je veux approfondir cette question, toutes les autres me pa-

raîtront dérisoires !

Je refusais Dieu pour me consacrer, sans remords ni scrupules, à ce que j'appelaient l'action. (p. 171).

« ... Loin de moi, vers lesquels nous marchions tous deux (sa femme et lui), en compagnie d'un tiers, ce personnage qu'il est aussi gênant de nommer que de passer sous silence : Dieu. L'inconfort que je ressentais devant ce nom m'avait toujours paru suspect. Sans doute parce que le nom lui-même, était suspect, suspect d'être plus qu'un mot, de correspondre à quelqu'un. Quelqu'un d'éminemment suspect, suspect d'exister et, à ce titre, traité en proselit. Aussi avais-je donné un autre nom à celui qui me troublait. Je l'appelaient le SUSPECT. Cela me met-

tait à l'aise et m'épargnait de prendre position prématurément. (p. 168-170).

« ... Tantôt le Christ m'apparaissait comme trop réel trop vivant, et je regrettais le suspect, dont l'ombre fantomatique était moins gênante. Tantôt, je déplorais de ne pas sentir sur mon épaule une main paternelle et fraternelle. Je m'apercevais que j'avais renoncé pour toujours au confort de l'agnosticisme et de l'indifférence. J'étais entré dans les terres de l'inquiétude, et cela me rassurait. Je cessais enfin d'être une machine à idées satisfaites de son fonctionnement. Croire me faisait croître. (p. 223).

« Quand tu es à mes côtés et que je te regarde (il parle à sa femme), je reconnais soudain le profil

de toutes les femmes qui, à genoux sur les dalles, ont avant toi compris que le don était gain et la folie, sagesse, qui toujours et en tous lieux, aimant mieux subir l'injustice que la commettre, se sont rangées du côté des victimes et jamais d'un côté des bourreaux. Par moments, j'aimerais mieux perdre la foi que de te voir perdre la tienne... Même dans l'obscurité, nous vivons sous le regard de quelqu'un qui nous comprend. Nous nous efforçons de nous gagner l'un l'autre, de nous voir et de nous aimer dans la lumière. Pour nous enraciner côte à côte, tout est simple et complexe, comme les chemins qui nous entourent et qui nous survivront... » (p. 231-232). F. R.

24 heures de la vie du monde

- **MARIAGE PRINCIER AU LIECHTENSTEIN.** — C'est le 30 juillet qu'aura lieu à Vaduz le mariage du prince héritier Hans Adam de Liechtenstein avec la comtesse Maria Kinsky. La messe de mariage sera célébrée par Mgr Vonderach, évêque de Coire. La cérémonie sera retransmise en Eurovision par la télévision suisse.
- **LE GENERAL LIBERAIT LES SOLDATS.** — Lundi soir, un général de l'armée italienne, ainsi que 26 autres personnes ont été condamnées à des peines de prison, pour avoir libéré de l'obligation de servir dans les rangs de l'armée, des jeunes gens, contre paiement d'une somme d'argent.
- **DEPART DE M. BROWN POUR LA HAYE.** — Le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a quitté Londres hier matin par avion pour La Haye où il va exposer devant le conseil de l'UEO les arguments de la Grande-Bretagne concernant sa candidature au Marché commun.
- **L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE SIEGE.** — Le Conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale a ouvert hier matin, à La Haye, sa conférence de deux jours sur les relations avec les pays de l'Est, la crise du Proche-Orient, le Vietnam et la politique internationale en général.
- **LE ROI HUSSEIN AU VATICAN.** — Le pape recevra le roi Hussein de Jordanie dans la matinée de jeudi prochain, annonce-t-on au Vatican.
- **FIN DE LA GREVE DES CHEMINS DE FER.** — Le travail a repris mardi au dépôt de Stratford des chemins de fer britanniques, après une grève de deux semaines qui avait entraîné des grèves de solidarité étendues menaçant de déclencher une grève générale.
- **EPURATION EN CHINE.** — Le quotidien « Sing Tao Jih Pao », de Hong-kong, de tendance nationaliste, rapporte mardi, que M. Hu Chiao-mu, vice-directeur de la division de propagande du parti communiste chinois a été démis de ses fonctions, dans le cadre d'une grande action d'épuration entreprise au sein du parti.
- **UNIVERSITES FERMEES PREMATUREMENT.** — La plupart des universités et lycées sud-coréens ont été mis en vacances prématurément dès lundi, en raison des nombreuses manifestations estudiantines, qui durent depuis près d'un mois.
- **LE PREMIER MINISTRE ROUMAIN A PEKIN.** — Un porte-parole roumain a déclaré mardi à New York que le premier ministre roumain Yon Gheorghe Maurer se trouvait actuellement à Pékin. Son arrivée à Pékin n'a pas encore été confirmée officiellement.
- **M. PODGORNÝ A MOSCOU.** — Le chef de l'Etat soviétique, M. Podgorný est rentré à Moscou, mardi, après ses entretiens en Syrie et en Irak.

Au sein de l'armée suisse

Des grenadiers-parachutistes formeront une nouvelle unité

BERNE — Comme nous l'annoncions le 6 avril 1967, le Département militaire fédéral a décidé de constituer plusieurs unités de parachutistes. Voici, à ce sujet, le communiqué qu'il publie :

Au cours de ces dernières années, le Service de l'état-major général et le Service de l'aviation et de la Défense contre avions ont procédé, en collabo-

ration avec le Service de l'infanterie, à des études étendues sur l'organisation éventuelle dans notre armée d'un détachement de parachutistes. Ces études ont été complétées par les expériences qui ont été faites par quelques officiers instructeurs dans des cours de parachutistes étrangers, ainsi que par les enseignements tirés de nos manœuvres et des exercices organisés par les clubs de parachutistes.

Les conclusions de ces études étant favorables, le Département militaire fédéral envisage de constituer, au cours de ces prochaines années, 1 ou 2 détachements de grenadiers parachutistes, comptant quelque 180 hommes. Au départ, le recrutement s'étendra aux hommes de toutes les armes qui possèdent déjà un brevet civil de parachutiste. Ces hommes participeront à un cours de transition de 7 semaines.

En ce qui concerne le programme futur de la formation normale des grenadiers parachutistes — à l'image de la formation des pilotes — ils seront choisis déjà avant l'âge de servir, c'est-à-dire à 17 ans et ils recevront, dans les clubs de parachutistes, une formation conforme aux prescriptions correspondantes de l'Office fédéral de l'air. Sur la base de leur brevet civil de parachutiste, les conscrits en question seront recrutés comme grenadiers parachutistes et convoqués à une école de recrues de grenadiers parachutistes.

Les futurs grenadiers parachutistes entreront en fonction en particulier lors d'opérations de reconnaissance ou perturbatrices dans les zones occupées par l'ennemi, pour l'occupation préventive de positions-clefs et pour des sauvetages. Les moyens de transport prévus sont des avions légers et des hélicoptères.

Les militaires de l'élite, qui possèdent un brevet valable de parachutiste établi par l'Office fédéral de l'air et qui s'intéressent au cours de transition envisagé pour la création d'un détachement de grenadiers-parachutistes, sont invités à s'annoncer au Service de l'aviation et de la Défense contre avions, Papiermuehlestrasse 14, 3000 Berne 25, qui leur donnera tous les renseignements utiles.

Le pilote du « Venom » en était à son premier jour

NEUCHÂTEL — C'est le premier jour de sa période de service militaire destinée à ses vols obligatoires que le premier-lieutenant Jean-Claude Piétron s'est tué à bord de son « Venom ». Agé de 31 ans, père de deux filles, il était pilote de Swissair depuis 8 ans et habitait Dietikon, dans la banlieue de Zurich.

Des bicyclettes attendent dans les gares

BERNE — Il y a déjà quinze ans que sont apparues, dans les gares suisses, les affiches rouges et blanches portant en quatre langues l'indication : « Ici, location de vélos ». En créant ce service à la clientèle, les CFF et les chemins de fer privés ont fait œuvre de pionnier, puisque la Suisse fut le premier pays à louer des bicyclette dans les gares.

Actuellement, nos gares et stations mettent à la disposition des voyageurs (hommes et femmes) plus de 1200 bicyclettes de même type, modernes et complètement équipées.

Un comptable réussit à détourner 250.000 francs

COIRE — Une grave affaire de détournement a été découverte dans une entreprise de travaux publics de Coire. Le comptable de cette maison a réussi à s'emparer de 250.000 francs en l'espace de neuf ans aux dépens de la firme qui l'occupait. Il fit de grosses spéculations et acheta des terrains à l'étranger. Rien ne laisse supposer que l'on pourra récupérer grand chose de ces malversations.

7 vaches tuées par la foudre

SAINT-IMIER. — Lors du violent orage qui a sévi lundi en fin d'après-midi, sur la région de Mont-Tramelan et de Mont-Crosin, la foudre a tué sept vaches d'un seul coup. Ces bêtes appartenaient à un agriculteur de Mont-Crosin qui subit ainsi un dommage important.

Une action en faveur de l'enfance malheureuse

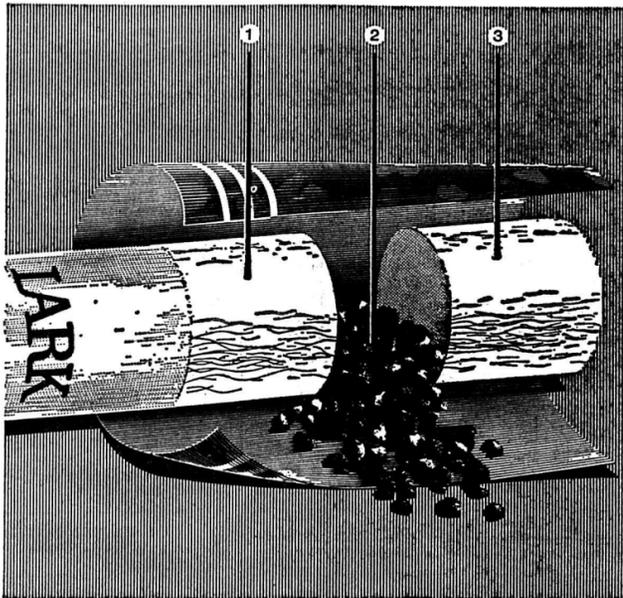
GENEVE. — Au cours de l'assemblée générale du Lion's club de Genève, il a été annoncé que l'action lancée, sous la présidence de M. Carlo Fedele, « Tous pour Gourgas » a déjà permis de réaliser en faveur de cet hôpital pour l'enfance malheureuse, un bénéfice de plus de 400.000 francs, grâce aux différentes manifestations organisées à cet effet et auxquelles ont participé aussi bien les milieux internationaux que genevois et suisses.

Le nouveau président du Lion's club de Genève a été désigné en la personne du Dr Yvan Leuba qui a rendu un vibrant hommage à l'activité du président sortant de charge.

un progrès décisif!

la seule ^{cigarette} américaine

à triple filtre Charcoal,



Nouveau en Suisse, unique au monde.

légère et haute en saveur

Le véritable filtre charcoal triple élément, aux granules de charbon activé, enrichit l'arôme de la cigarette LARK. En éliminant tout ce qui pourrait nuire à la pureté de cet arôme, le triple filtre charcoal vous permet d'apprécier davantage encore la finesse et la légèreté de LARK.

LARK

la prestigieuse marque mondiale est un produit Liggett & Myers Tobacco Co, Richmond U.S.A.



NEW YORK

UNE ÉTONNANTE DÉCOUVERTE

Les Research Laboratories of Liggett & Myers communiquent :

La publication aux USA du fameux rapport Terry a occasionné de nombreuses répercussions. Il est cependant indéniable que ce rapport a été à la base d'une nouvelle orientation de la recherche dans le domaine du filtre à cigarette. Parmi les nombreux savants qui, stimulés par les conclusions du rapport Terry, se sont penchés avec acharnement sur ce problème complexe, le Dr Charles H. Keith eut le bonheur de voir ses efforts enfin couronnés de succès. Dans les immenses laboratoires de Liggett & Myers, à Durham, il ouvrait un nouveau chapitre du livre de la cigarette en mettant au point une étonnante découverte : le filtre LARK.

Réussite sans précédent

C'est dans la conception même de ce triple filtre Charcoal que réside le progrès sans précédent qui consacra immédiatement l'incontestable réussite de la cigarette LARK dès son apparition sur le marché américain. Réussite incontestable en effet puisque 11.000.000.000 (11 milliards) de LARK sont fumées annuellement aux USA. Réussite compréhensible puisque le triple filtre Charcoal LARK se distingue absolument de tout autre filtre conventionnel par l'originalité de sa conception, le soin apporté à sa fabrication et l'efficacité de son action. Les imitations que ce filtre ne man-

que pas de susciter contribuent elles-mêmes, par les comparaisons qu'elles permettent de faire, à accroître encore la confiance du public en l'authentique filtre LARK.

Un progrès décisif (audible et visible)

Pour réaliser combien le progrès LARK est décisif, il n'y a donc qu'à comparer le filtre LARK avec n'importe quel autre. Comment le profane peut-il faire cette comparaison? Très simplement, de deux façons.

En secouant la cigarette près de l'oreille, chacun entendra déjà le bruit produit par les granules de Charcoal activé. Pourquoi ce bruit? Parce que les granules LARK

peuvent se mouvoir librement aux moindres mouvements imprimés à la cigarette. Les granules LARK sont donc constamment dans la position où leur effet est optimum.

En outre il vaut la peine d'inciser un filtre LARK dans le sens de la longueur. On découvre alors, entre deux filtres non teintés, une chambre imperméable à l'air dans laquelle se meuvent les innombrables granules de Charcoal activé.

Nouveau record

Le triple filtre Charcoal constitue un nouveau record de la recherche scientifique; en effet, les travaux du Dr Charles H. Keith ont démontré que les granules de Charcoal activé ont un pouvoir de rétention maximum lorsque aucune adjonction de corps étrangers ne vient nuire à leur efficacité et contrarier leur effet. Il fut donc nécessaire, afin d'obtenir cette indispensable pureté, de mettre au point un procédé spécial pour activer le Charcoal. Ce procédé LARK breveté (U.S. PAT. PEND) permet ainsi l'élimination de tout élément nuisible à la pureté de l'arôme de la cigarette.

En outre, la granulation elle-même a également fait l'objet d'un brevet LARK, car elle joue un rôle essentiel

dans le filtrage. Une granulation exacte, constante et différenciée est donc garantie par ce brevet.

Succès complet

Les recherches du Dr Charles H. Keith ont donc abouti à un succès complet qui permet ainsi à LARK d'être une cigarette d'une extraordinaire légèreté sans que le goût de son incomparable arôme en soit altéré ou perturbé.

Tous les amateurs de bonnes cigarettes qui ont déjà fait l'essai de LARK ont constaté qu'il s'agissait effectivement d'une américaine qui se distinguait nettement des autres et ont compris pourquoi une page nouvelle dans l'histoire de la cigarette venait de se tourner. Aussi peut-on particulièrement se réjouir du fait que LARK, la prestigieuse marque mondiale de Liggett & Myers, Tobacco Co, Richmond, USA, soit, depuis peu de temps, fabriquée en Suisse sous licence. Cette fabrication assure la parfaite authenticité tant du triple filtre Charcoal qui est importé directement des USA que du mélange qui confère à LARK son goût léger et haut en saveur. Ce sont là des avantages certains que le fumeur sait apprécier à sa juste valeur et qui expliquent déjà le succès de LARK en Suisse.

PAUL VIALAR

pas de pitié pour les cobayes

Copyright by Cosmospress

14

Revenu chez moi, en possession des premiers éléments de ma construction, je me suis d'abord demandé comment j'allais procéder. Certes, je pouvais noter à la manière d'un procès-verbal, d'un véritable rapport, sec, froid et précis, ce que j'avais appris. Il m'a semblé que, dans le cas présent, il me fallait non seulement me servir des conversations que j'aurais pu avoir avec ceux qui l'ont connu, des dates que j'aurais pu relever des principaux événements de sa vie, mais également des sensations que j'aurais pu éprouver à entendre parler de lui, à apprendre certains faits et surtout à la façon dont ils m'auraient été relatés sans me laisser influencer par la passion que l'on pourrait mettre à les rapporter ou la froideur, l'indifférence ou l'hostilité avec lesquelles on pourrait les interpréter. Je n'ai donc pas voulu mettre bout à bout des fragments d'enquête, des dialogues dont, parfois, certains éléments auraient été inutiles, fastidieux, auraient alourdi et empâté la peinture qu'il me faut à tout prix me faire de mon sujet. J'ai donc décidé de négliger un rapport « intelligent », autant que cela m'est possible, c'est-à-dire au sens latin du mot, un rapport compréhensif, honnête, loyal, le récit reconstitué d'une vie célèbre, qui de toute manière à son prix, et qui peut pour moi acquiescer, dans un sens ou dans l'autre, une signification telle que celle qu'on lui donne en ce moment ou bien peut être toute différente.

Charles-Henri Leprée est né à Roubaix le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, il y a donc aujourd'hui exactement soixante ans révolus.

Il a vu le jour dans le quartier résidentiel du chef-lieu de canton du département du Nord, celui où habitent les bonnes familles et même les grandes : celles des hauts fonctionnaires et des filateurs, des lainiers qui, ici, sont l'aristocratie de la ville et l'élément le plus important de sa prospérité, exactement au numéro 9 bis de la rue de Beaumont, dans une maison particulière, un hôtel assez grand, de trois étages, où habitaient ses parents.

Bonne famille, en effet, que la sienne, composée surtout de magistrats, d'administrateurs, ne comportant cependant aucun médecin ou savant comme on pourrait le croire mais toujours cependant des hommes habitués à manier la pensée avec rigueur, à agir avec précision et selon les règles établies par la Société qui rejoignent celles qu'ils s'étaient données à eux-mêmes, ce qui explique sans doute l'esprit équilibré, on pourrait même dire systématique, de Charles-Henri.

Je tiens ces détails et d'autres encore que je rapporteral, d'une très vieille femme, qui a maintenant quatre-vingt-six ans mais conserve un esprit vif, une mémoire parfaite des choses d'autrefois si elle oublie les actuelles, par exemple, pourquoi elle est sortie dans la rue alors que c'est tout simplement pour aller chercher son pain.

Je la découvris facilement. En effet, descendu d'abord à Lille, où tout était fermé le dimanche, ayant cependant réussi à parler au concierge de la Faculté, un homme jeune et qui n'a pu me renseigner en rien sur les événements d'autrefois et encore moins sur le passage dans l'établissement qu'il garde du professeur Leprée lorsque celui-ci y étudiait, j'appris tout de même car, me dit-il, il l'avait lu dans « La Voix du Nord » de la semaine précédente, au moment du jubilé de Leprée, que le professeur était né à Roubaix, ce que je savais, mais rue de Beaumont, au numéro qu'il me donna.

Je pris le Mongy — c'est ainsi que l'on nomme le tramway qui relie Lille à Roubaix. Il était encore de bonne heure dans la matinée et peu de temps plus tard, ayant franchi les quelque onze kilomètres qui séparent les deux villes, je descendis au cœur de la cité de la laine.

La grand-place n'était pas très éloignée de l'adresse que je devais au concierge de la Faculté, aussi décidai-je de m'y rendre à pied. Pour cela, m'étant renseigné, je trouvai très vite, sortant du boulevard qui porte le nom du général Leclerc, la rue du Moulin à laquelle fait suite la rue de Beaumont où je me rendais. Cette dernière est très longue et m'amena enfin près d'un parc. C'est là qu'est la maison.

C'est un hôtel particulier, en effet, mais que n'occupe plus aucun membre de la famille Leprée. Il y a longtemps que celle-ci l'a vendu et la dame qui m'y reçut ne me laissa pas dépasser le seuil du vestibule. Elle était trop jeune, dit-elle — on pouvait cependant en douter à voir ses cheveux teints et sa façon de s'habiller « trop jeune » en effet — pour avoir connu Leprée et surtout les parents de celui-ci. Du reste, et ce devait être là la véritable raison de son ignorance, elle n'habitait Roubaix que depuis la fin de la guerre 39-45, son mari n'étant venu s'y installer qu'après, ce qui n'avait pas l'air de l'enchanter, pour surveiller les exportations de tissus vers l'Angleterre dont il était originaire et procéder sur place à ses achats. La porte se referma sur un intérieur opulent et provincial de Bovary, mais non sans que j'eusse recueilli de la dame un renseignement qui me parut utile : une ancienne servante des Leprée, Colombe Dewavrin, vivait toujours, la propriétaire actuelle le savait car la bonne femme avait sonné un jour à sa porte : elle voulait revoir les lieux où elle avait commencé dans la vie et où elle possédait tant de souvenirs, ce que la dame n'avait pas cru, par bonté d'âme, devoir lui refuser. Elle avait laissé son adresse et je l'obtins. Elle habitait dans un faubourg.

Un tramway m'y déposa, tout au moins à dix minutes du logement de la vieille femme car ces faubourgs sont interminables. C'était en direction de la frontière et plus loin que Watrellos, presque à la sortie de la ville, à un endroit où commençaient des terrains vagues dans lesquels les enfants du dimanche jouaient au football au cœur de la boue due aux pluies qui, ici, ne cessent guère. Mme Dewavrin était devant sa fenêtre, dans un ancien fauteuil frangé de pompons, derrière son rideau bien blanc qu'elle soulevait un peu pour voir la rue pavée, les gens à qui elle n'avait jamais adressé la parole mais qu'elle connaissait bien et depuis des années, depuis qu'elle était à la retraite, pour les voir passer. Quand elle sut que je venais parler avec elle de Leprée je n'eus même pas besoin de lui montrer ma carte, elle se laissa aller d'abondance : ce passé était tout ce à quoi elle tenait encore. Elle se leva pour aller chercher dans son armoire de la crème de cassis et m'en versa un petit verre. Tandis que nous trempions nos lèvres dans le sucre, je l'écoutais. Naturellement elle parla d'abord d'elle-même :

— Telle que vous me voyez, dit-elle, je vais sur mes quatre-vingt-six ans et je ne m'en porte pas plus mal pour cela. Certes, je ne travaille plus, et c'est justice : j'ai la retraite des vieux et, comme je suis toute seule, cela me suffit. Du reste, j'ai commencé à quatorze ans et si vous calculez, cela fait un bail !

A suivre

SUPERMAN



Juillet 5

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service — Pharmacie Zen Ruffinen, tél 5 10 29
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda. — Orchestre Luc Marchal. Entrée libre tous les soirs.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capote. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay tél. 2 10 16.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.

Samaritains. — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche
Cabaret-dancing de la Matze — Orchestre Lou Andrin, tous les soirs, dès 21 h. En attraction : Naima, danseuse orientale; Kalidia, danseuse typique.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Boisard, tél. 2 27 96.
C. S. F. A. — Jeudi 6 courant, réunion mensuelle. Course aux Grands-Chamois.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gailard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire : Mme M. Beyrison, rue du Collège, tél. 3 66 85.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Manthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

S. O. S. TOURING-CLUB ET AUTOMOBILE-CLUB

Garages de service pour la semaine du 3 au 10 juillet

- Zone I Garage Parvex, Pont-de-la-Morge tél. (027) 8 16 28
- Zone II Garage Arlettaz, Orsières, tél. (028) 4 11 40
- Zone III Garage Moderne, Sion, tél. (027) 2 17 30 - 2 10 42
- Zone IV Garage Triverio, Sierre, tél. (027) 5 14 36 - 5 16 42
- Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18
- Zone VI Garage Rex A. G., Visp, tél. (028) 6 26 50
- Zone VII Garage Touring, Sankt-Niklaus, tél. (028) 4 01 18
- Zone VIII Garage Central, Brig, tél. (028) 3 16 79
- Zone IX Garage Nanzer, Münster, tél. (028) 8 21 88

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Taches?
K2r
vous dépanne

pour bien digérer



1/4 HENNESSY LITHINÉE

bien-être et sécurité

Hennes-Lithinée SA

La famille Flop





CRN 145/67* Prix indicatif B+C

Vous trouvez les «grandes» trop encombrantes et les «petites» trop peu spacieuses: pourquoi donc n'avez-vous pas essayé la Vauxhall Cresta?

Puissante, distinguée, spacieuse, la Vauxhall Cresta est une six-cylindres bien conçue, qui vous garantit un maximum de sécurité et d'économie à l'usage. Vous roulez parfaitement à l'aise, entouré d'un confort raffiné: des sièges-couchettes en cuir véritable (modèle Deluxe), direction assistée, servo-freins, à disque à l'avant. A votre choix, moteur de 3,3 litres/

142 CV ou 2,6 litres/115 CV. Sur demande, transmission automatique Powerglide. Vauxhall Cresta 2,6 litres, 12 150 fr.*; Cresta Deluxe dès 13 250 fr.*. Et le nec plus ultra, l'exclusive Viscount, 18 250 fr.*. Votre distributeur Vauxhall est dans l'annuaire téléphonique, juste avant la liste des abonnés.

Vauxhall Cresta



Une marque de confiance General Motors

Fan- tas- tique!



FANTASTIQUE: FANTASTIQUE, le moteur hautes performances à taux de compression élevé conçu par MERCEDES-BENZ! Il entraîne sans peine l'Audi SUPER 90 à 165 km/h. Un moteur d'une incroyable souplesse: vous pouvez passer de 40 à plus de 160 km/h en quatrième. FANTASTIQUE (et imbattable dans cette classe) l'accélération: 12,5 secondes de 0-100 km/h. Vitesse de croisière maximum: 160 km/h. FANTASTIQUE, le confort de l'Audi SUPER 90. Des sièges parfaitement anatomiques à dossier réglable, sièges-couchettes à l'avant, plancher plat (pas de tunnel de cardan), et un équipement plus que complet sans le moindre supplément de prix. Coffre à bagages de près de 700 litres. FANTASTIQUE, la sécurité l'est aussi: traction avant, direction à crémaillère, freins à disques à l'avant (double circuit hydraulique), carrosserie monocoque renforcée, portières résistant aux mains enfantines. «FANTASTIQUE, cette nouvelle Audi SUPER 90», estiment les revues suisses et étrangères.

Audi SUPER 90

Audi Super 90 (165 km/h) dès 11 300 francs
Audi 80 Variant (152 km/h) 10 990 francs / Audi 80 (152 km/h) dès 10 450 francs
Audi (148 km/h) dès 9 950 francs

SIERRE

Tél. (027) 5 14 58
5 11 13

SION

Tél. (027) 2 35 82
2 53 41



Agents régionaux :

MONTANA : Garage des Nations, A. Bonvin.
RIDDES : Garage de la Plaine, A. Hiltbrand
SAXON : Garage de la Pierre-à-Voir, J. Vouillamoz
MARTIGNY : Garage Central, J. Gautschi
ORSIERES : Garage du Grand-Saint-Bernard, Formaz
VILLETES-BAGNES : Garage Claude Droz

CAFE - RESTAURANT - HOTEL

Etablissement moderne du Bas-Valais, avec confort, cherché

GERANTE OU COUPLE

pour son exploitation. Personnel à disposition, pas de mise de fonds. Excellente situation.

Faire offres sous chiffre PA 34292 à Publicitas, Sion.

Importante entreprise de la place de Martigny cherche

un employé de bureau

pour le service des paies, avec quelques années de pratique.

Travail varié et intéressant. Exécution des paies avec machines électroniques et cartes perforées. Formation exigée: apprentissage ou école de commerce, si possible ayant déjà travaillé dans ce service.

- Bon salaire
- Fonds de prévoyance
- Place stable pour personne ayant de l'initiative.
- Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre sous chiffre 53300 à Publicitas, Sion.

Nous cherchons AGENT pour la vente dans le canton du Valais de nos

machines à café CONTI

et de divers articles intéressants pour bars, restaurants, hôtels.

Nos machines sont déjà introduites dans le Valais, et le service d'entretien est assuré.

Conditions très avantageuses.

S'adresser à :

MAMOCA S.A., machines à café CONTI, 57, rue du Grand-Pré, Genève, tél. (022) 34 80 20.

La BONNE AFFAIRE :



La VENTE AU RABAIS

20 %

sur les
ARTICLES
DE SAISON

10 %

sur tous les
articles
non baissés

Nos prix sensationnels :

- ROBES GIRLS dès Fr. 20.-
- PULLS DAMES dès Fr. 12.-
- SHORTS dès Fr. 5.-
- PYJAMAS dès Fr. 8.-
- PULLS COTON dès Fr. 5.-



Mme Amoos-Romailler

Rue du Rhône - Sion

Vente autorisée du 5 au 18 juillet

Entreprise de génie civil engage-
rait toute de suite

charpentiers maçons manœuvres

Tél. (027) 8 14 87 et 8 14 88.



PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialement!
BANQUE ABRIBERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

NR - SPORTS NR

Tour de France, 5e étape

Pigeon 5e maillot jaune
L'équipe de Belgique vainqueur contre la montre

Dès le départ de la 5ème étape Roubaix-Jambes (172 km) donné à 24 coureurs, Godefroot démarre, mais avant l'entrée en Belgique, le peloton revient et c'est Raymond qui franchit le premier la frontière. D'autres tentatives sont rapidement jugulées puis, au 25ème km, c'est Spruyt, le leader, qui démarre. Finalement treize coureurs viennent le rejoindre. En compagnie de l'Espagnol Alomar, le Suisse Brand tente de se joindre aux fuyards qui, à Esasées (km 39), ont 45" d'avance. Mais, sous l'impulsion des Italiens et des Hollandais, le regroupement s'opère au km 47. Au 51ème km, Gines-Garcia est seul en tête. Bientôt, il est rattrapé par Riotta, van Looy, Cadiou, van der Vleuten, Schleck, Ignolin, Letort, Peffgen, Theillière, Polidori, van de Kerkhove et Pigeon.

ce à sa poursuite. A 20 km de l'arrivée, van der Vleuten est à l' de Pigeon. Il précède lui-même le premier groupe de 45". Quant au gros peloton, il compte alors 6'25" de retard sur le Français. Pendant ce temps, Cadiou est distancé du petit peloton de tête. Plus loin, Schleck et Polidori rattrapent van der Vleuten. Riotta à son tour rattrape van der Vleuten.

Pigeon, au terme d'une fugue solitaire de près de 60 kilomètres, gagne l'étape. Riotta prend la 2ème place à 1'24". Pigeon revêt le maillot jaune et Riotta le maillot vert.

Classement officiel de la première partie de la 5ème étape, Roubaix-Jambes (172 km en ligne) :

- 1. Roger Pigeon (Fr) 3 h 59'16" (avec bonification 3 h 58'56"); 2. Riotta (Fr) 4 h 00'40" (avec bonification 4 h 00'30"); 3. van der Vleuten (Ho) 4 h 00'40" (avec bonification 4 h 00'35"); 4. Schleck (Lux) 4 h 00'41"; 5. Polidori (Primavera) 4 h 00'43"; 6. van Looy (Be) 4 h 01'43"; 7. Tosello (Primavera); 8. Peffgen (Al); 9. van de Kerkhove (Diablos); 10. Ignolin (Bleuets); puis: 52. Ruegg (S) 4 h 06'02"; 75. Binggeli (S); 76. Vifian (S); 97. Spuhler (S); 102. Schutz (Lux); 110. Pfenninger (S); 113. Blanc (S); 114. Brand (S) même temps; 122. Hauser (S) 4 h 09'08".

La prime de la combativité a été attribuée à Roger Pigeon, celle de la malchance au Belge van den Bossche, victime d'une chute (blessé à l'arcade sourcilière gauche).

Classement officiel de la deuxième partie de la 5ème étape (épreuve contre la montre par équipes sur le circuit de Jambes : 8 km 500 à parcourir deux fois) :

- 1. Belgique 1 h 48'32"
2. France 1 h 48'45"
3. Hollande 1 h 48'50"
4. Primavera 1 h 49'25"
5. Diablos Rouges 1 h 49'40"
6. Espagne 1 h 49'50"
7. Italie 1 h 50'10"
8. Allemagne 1 h 51'40"
9. Esperanza 1 h 51'55"
10. Bleuets 1 h 52'10"
11. Suisse-Luxembourg 1 h 53'55"
12. Coqs 1 h 53'40"
13. Grande-Bretagne 1 h 53'41"

Classement général par équipes

- 1. France 73 h 27'18"
2. Primavera 73 h 31'06"
3. Hollande 73 h 33'39"
4. Diablos Rouges 73 h 36'46"
5. Coqs 73 h 37'32"
6. Belgique 73 h 37'45"
7. Bleuets 73 h 38'16"
8. Espagne 73 h 40'44"
9. Esperanza 73 h 41'57"
10. Allemagne 73 h 44'52"
11. Italie 73 h 46'56"
12. Suisse-Luxembourg 73 h 48'54"
13. Grande-Bretagne 73 h 49'43"

CLASSEMENT GENERAL

à l'issue de la 5ème étape Roubaix-Jambes (172 km en ligne, plus l'étape par équipes contre la montre) :

- 1. Roger Pigeon (Fr) 23 h 51'52"
2. Polidori (Primavera) à 36"
3. Riotta (Fr) à 46"
4. Letort (Bleuets) à 2'35"
5. Ignolin (Bleuets) à 3'11"
6. Peffgen (Al) à 3'16"
7. van Looy (Be) à 3'28"
8. van der Vleuten (Ho) à 3'29"
9. Manzanegue (Esperanza) à 4'07"
10. Gines-Garcia (Esp) à 4'16"
11. Spruyt (Be) à 4'26"
12. v. de Kerkhove (Diablos) à 4'36"
13. Schleck (Lux) à 4'50"
puis :
62. Ruegg (S) à 7'34"
82. Vifian (S) à 8'59"
85. Binggeli (S) à 9'03"
88. Schutz (Lux) à 9'07"
93. Brand (S) à 9'25"
94. Pfenninger (S) à 9'30"
111. Spuhler (S) à 10'33"
112. Blanc (S) à 11'35"
122. Hauser (S) à 19'29"

Planckaert, van Neste et Huysmans, qui ont terminé dans le même temps et dont l'équipe a gagné, ont été gratifiés de 20" de bonification. Dix secondes ont été accordées aux Français Poulidor, Riotta, Stabinski, Aïmar et Lemeteyer qui, classés seconds, ont tous été crédités du même temps. Aucun coureur n'a été pénalisé pour être arrivé hors des délais.

Grand Prix de la montagne
Ascension du Mur de Thuin (4ème catégorie) : 1. Pigeon (Fr) 3 p.; 2. van de Kerkhove (Diablos) 2 p.; 3. Riotta (Fr) 1 p.

Classement général du Grand Prix de la Montagne
1. Jacquemin (Diablos) 8 p.; 2. Lebaube (Coqs) 5 p.; 3. Pigeon (Fr) 4 p.; 4. ex-aequo : Haast (Ho), V. Diaz (Esperanza) et Gimondi (It) 3 p.

HANDBALL : DEFAITE SUISSE

A Minden, devant plus de 9000 spectateurs, la Suisse a subi sa 17e défaite devant l'Allemagne. En effet, cette 18ème rencontre de handball à 11 s'est terminée sur le score de 25 à 16 (15-10). La bonne condition physique et la meilleure technique de balle des Allemands ont été les facteurs déterminants de cette rencontre. Du côté de l'équipe suisse il faut signaler la bonne partie des joueurs Gygax et Nottter.

Résultats des clubs romands

En Suisse romande, le championnat de 1ère ligue se poursuit normalement. A Viège, l'équipe locale a eu beaucoup de peine à vaincre la formation genevoise d'Urania. Cette rencontre, disputée par une chaleur étouffante, s'est terminée sur le résultat de 15 à 11 (6-6) en faveur de Viège. Durant la première mi-temps les deux équipes ont eu les mêmes chances de prendre un net avantage mais, par excès de précipitation, les nombreuses contre-attaques échouèrent. Dès la reprise, on constata une légère domination de Viège qui, durant le dernier quart d'heure de jeu réussit finalement à s'imposer. Il faut signaler que durant cette rencontre l'arbitre a été dans l'obligation de donner 7 pénalités. Beaucoup trop nerveux, les joueurs des deux équipes ne surent pas profiter de cet avantage. En effet, deux seulement de ces tirs

Le 9 juillet à Charrat: Karl Meili, l'un des trois meilleurs lutteurs suisses, à la Fête romande de lutte suisse

Karl Meili participera à la Fête romande de lutte suisse que prépare minutieusement le Club des lutteurs de Charrat, pour les 8 et 9 juillet. La présence du prestigieux concurrent zurichois (invité) donnera encore plus de relief à une manifestation qui va attirer des milliers de spectateurs dans le coquet village de Charrat. Meili vient de s'illustrer à la Fête fédérale de gymnastique où il a pris le deuxième rang aux concours nationaux ex-aequo avec Rudi Kobelt) derrière le fameux Peter Jutzeler, de Nâfels, sorti premier grâce à ses hautes notes aux exercices précédant les passes de luttes (4x10 et un 9,60 contre 3x10, un 9,3 et un 8,1 (100 m.) à Karl Meili. Ce dernier tenta de redresser la situation en gagnant quatre passes, mais son retard était trop grand pour refaire toute le terrain perdu. L'as zurichois montra une forme éblouissante et il sera passionnant de le voir à l'œuvre à Charrat contre des concurrents qui voudront se surpasser à cette occasion. Rappelons que K. Meili est sorti deux fois premier de la Fête fédérale de lutte, ce qui en dit long sur ses possibilités, chacun connaissant les énormes difficultés que rencontrent les finalistes dans une telle épreuve.

LA REPRESENTATION VAUDOISE

Parlons un peu des diverses représentations gardant la valaisanne pour vendredi. Nous commencerons par la vaudoise qui annonce 67 lutteurs. Les plus en vue seront certainement dans l'ordre de leurs inscriptions, Bangerter Fritz, Habegger Rudolf, Schuppach Ruedi, Anderegg Otto, Turrian Maurice, Bruhlarth Werner, Steiner P.-A. Humbert Eric. Malgré leurs qualités nous ne pensons pas, pourtant, que l'un d'eux puisse parvenir en finale, mais nous les verrons certainement parmi les premiers classés.

L'IMPOSANTE DELEGATION FRIBOURGEOISE

Imposante sera la délégation fribourgeoise ! 87 participants ! C'est un chiffre éloquent qui démontre la vitalité de la lutte dans ce canton qui possède d'ailleurs de redoutables concurrents. Les Tache, Pilloud, Genoud, de Châtel-Saint-Denis ont souvent fait parler d'eux; les Pilonel, Schwab, Roggli, d'Estavayer; Kolly, Mauron, Quartenoud, de Treyvaux; Zbinden, de Tavel; Fasel, Hirschi, Stritt, Poffet, de la Singine; Zahnd, de Schwarzenburg;

Athlétisme: réunion internationale de Zurich

Souverain, Roger Bambuck a renouvelé en finale du 100 m. son éblouissante exhibition des séries. A nouveau, il égala son record de France avec le temps de 10"2. A nouveau, il mena la course de bout en bout. Son départ comme son finish furent remarquables. L'ex-champion d'Europe Claude Piquemal ne figura jamais dans la course, terminant dernier dans le temps moyen de 10"6.

Le 5 000 m. fut marqué par les abandons surprenants du Français Nicolas,

Walther et Zurcher, de Morat; Blaser, de Binningen; Streit, de Zerzers; Pasquier, Roch, Tinguely, Wyssmuller, de la Gruyère; Ecoffey, de Russwil; Char-donnens, Egger, Friedly, Balsiger Odermatt, Tercier, Walker, Weissbaum, de Fribourg; Forster, d'Hinterthurgau vont poser certains points d'interrogation. Parmi eux, certainement quelques grands talents. Il s'agira pour leurs adversaires d'ouvrir l'œil et de sentir le danger. Rien de plus aisé que de se laisser surprendre surtout avec l'excès de confiance. Dans une fête romande, Martinetti nous le confirmait, il faut se méfier de tout le monde. Le moindre erreur se paie chèrement et l'élimination guette souvent les ténors, malgré leur routine et leur technique. Les jeunes ont la fougue pour eux et s'en servent largement...

NEUCHATEL ET SES FAVORIS

27 concurrents appartiennent à l'Association neuchâteloise. Parmi eux il y a quelques favoris dont le fameux Mottier Henri, de Vignoble, maintes fois vainqueur à la Fête romande; Haenni, Guttman, Simonet, Huber, Mermod viennent également de Vignoble, club de lutte très actif. La Chaude, Fonds déléguera ses Bachmann, Hunziker, Schaefer, Schicknecht, Haudenschild, Boerner dont on peut attendre d'excellentes prestations. Du Val de Travers, nous aurons Roth, Kocher, Debrot, Walter, Siegenthaler; du Locle, Pauli, Lesqueux et du Val de Ruz, Barfuss Albert. Là aussi, il faut s'attendre à quelques révélations surtout chez les jeunes qui ont affiché, récemment, à d'autres fêtes de solides qualités, auxquelles il ne manque, pour l'instant, qu'un peu d'expérience. Il en faut pour venir à bout des difficultés qu'elles soient d'ordre physique ou psychique. Physique, parce que la répétition des efforts soumet la résistance à rude épreuve et la récupération n'est pas la même pour tous les concurrents; psychique parce que, en dépit d'un calme relatif, les nerfs sont tendus, chaque adversaire posant un point d'interrogation à moins que le hasard ne mette face à face deux hommes habitués à se rencontrer ! A ce lot relevé, les Valaisans opposeront leurs meilleurs hommes. Nous verrons, vendredi, qu'elles sont nos chances et reviendrons sur les autres aspects de cette grande et belle manifestation à laquelle nous souhaitons plein succès sous un soleil radieux. E. U.

La course des Suisses

Les Suisses ont retrouvé le sourire : leurs soucis d'argent se sont envolés grâce à la compréhension du Comité national du cyclisme qui accepte de payer leurs suppléments et grâce aussi à la générosité d'un mécène, l'acteur de cinéma Maximilien Schell, qui a versé 3000 frs pour la caisse d'équipe.

Seuls le Luxembourgeois Schutz et Louis Pfenninger grimacent. Le premier, blessé dans l'étape de Roubaix, a une plaie ouverte au coude droit. Il est également touché à la jambe et à l'épaule. Le médecin doit encore se prononcer sur son état. Pfenninger souffre d'une inflammation fort mal placée, ce qui le fait souffrir en selle.

Dans la première demi-étape, les Suisses ont surtout cherché à protéger la fugue de Schleck qui a fait la course en tête. En début d'étape, l'Uranais Brand, très combatif, a tenté vainement deux fois sa chance. En fin de course, les hommes de Kübler furent malchanceux. Schutz fut victime d'une nouvelle

chute, puis des crevaisons de Vifian et Blanc obligèrent les coureurs à croix blanche à se livrer à d'éprouvantes courses poursuite. C'est ainsi qu'au moment de la réaction des « grands », ils revenaient tout juste de prendre contact avec l'arrière du peloton. Seul Ruegg, très individualiste, était bien placé. Il n'avait pas, lui, fourni d'efforts pour secourir des camarades malchanceux.

Dans la course en circuit, les Suisses, qui ne nourrissent aucune ambition dans le classement par équipes, se bornèrent seulement à terminer dans le fameux délai de vingt pour cent afin de ne pas être pénalisés. Ils réussirent fort bien dans leur entreprise. En compagnie des Luxembourgeois Schleck et Schutz, Ruegg, Binggeli, Vifian et Pfenninger terminèrent groupés, les autres étant légèrement distancés.

René Binggeli, qui manquait de compétition, retrouva sa meilleure forme. Il s'est promis d'imiter Schleck dans l'une des prochaines étapes.

Athlétisme: rencontre du soir, demain, à l'Ancien Stand de Sion

Un « meeting du soir » aura lieu demain soir à l'Ancien Stand de Sion et tous les athlètes y sont cordialement invités. La rencontre débutera à 19 heures, par n'importe quel temps.

Autorisée par la CIA, elle est ouverte à tous les athlètes de l'AFAL et de la FSAA. Elle est organisée selon les prescriptions et règlements en vigueur.

Rendons les concurrents attentifs au fait que les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions : sur la place de l'Ancien Stand avant le début du concours, dès 18 h 30.

Finance : une modeste finance d'ins-

cription sera perçue pour toutes les catégories et pour chaque discipline.

DISCIPLINES

Actifs : 100, 400, 5 000 m - hauteur - longueur - javelot - boulet.

Juniors : 100, 400, 5 000 m - hauteur - longueur - javelot - boulet.

Cadets : 100 et 400 m - hauteur - longueur - javelot - boulet.

Dames : 100 m - saut en longueur - boulet.

Les organisateurs espèrent de nombreuses inscriptions et d'ores et déjà souhaitent une cordiale bienvenue tant aux athlètes... qu'aux spectateurs !

But

Hockey sur glace:

Réunion du nouveau comité central

Le nouveau comité central de la ligue suisse de hockey sur glace s'est réuni à Olten sous la présidence de M. Reto Tratschin. Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité : Pour les rencontres internationales, voici les dates retenues : 24, 25 et 26 novembre, 8, 9 et 10 décembre, du 26 décembre 1967 au 5 janvier 1968 et 2, 3 et 4 février 1968 (ces trois dernières journées ne concernant pas la LNA).

Le secrétariat central sera transféré de Lausanne à Zurich et le poste de secrétaire sera mis au concours. La LNA tiendra sa séance du calendrier le 12 août à Berne et la LNB le 30 juillet dans la même ville. Le championnat de la LNA durera du 22 octobre 1967 au 3 mars 1968 et celui de la

LNB du 29 octobre 1967 au 3 mars 1968.

Le président sortant de la commission technique, M. Fridel Mayer, a été prié de rester en fonction pour assumer l'interim de ce poste jusqu'à la nomination de son successeur. Il se rendra en Tchécoslovaquie pour régler les questions touchant au contrat du Dr Jancuska et fera rapport au comité central.

BOXE - L'Italien Piero del Papa, champion d'Europe des poids mi-lourds, mettra son titre en jeu le 9 août à San Benedetto del Tronto, dans les Abruzzes, face à son compatriote Vittorio Saraudi.

Les sanctions à l'encontre du SC Horgen

La commission technique de la Fédération a examiné les deux forfaits du SC Horgen en championnat suisse de Ligue nationale A, respectivement contre Genève-Nation (16 juin à Genève) et contre CN Monthey (17 juin à Monthey). Il a pris les décisions suivantes :

Le SC Horgen payera aux deux clubs romands une indemnité de 200 fr. ainsi que la moitié des frais de déplacement pour les matches retour (le club suisse-allemand ne s'étant pas rendu en Romandie), soit 143,80 fr. au Genève-Nation et 122,80 au CN Monthey. Par ailleurs, Horgen a été frappé de deux amendes de 100 fr.

SOLDES! DES PRIX DU TONNERRE



Courez vite à notre grande vente, mille occasions vous attendent, un choix énorme, de nombreuses fins de séries démarquées, des prix terriblement baissés! venez profiter de ces quelques jours exceptionnels aux conditions affaires!
 Ne gaspillez pas votre argent mais avantageuses.
 Le rendez-vous des vraies bonnes

Gonset

10% DE RABAIS SUR TOUS LES ARTICLES NON BAISSÉS
 DES RAYONS CONFECTION DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS

PANTALONS
 hommes, classiques, Trevira
 toutes tailles, une belle série
~~49.-~~ soldés **35.-**

SALADIERS
 en verre moulé, diam. 23 cm.
 un grand lot très avantageux
~~1.25~~ soldés **1.-**

CHEMISES
 hommes, polo, coton Chambay
 No-Iron, un prix dérisoire
~~14.90~~ soldées **9.-**

BOLS A PATE
 en terre glacée, diam. 27 cm.
 une belle série, un bon prix
~~4.95~~ soldés **3.-**

CHEMISES
 hommes, coton, longues manches
 un magnifique lot avantageux
~~14.90~~ soldées **10.-**

GOBELETS
 à vin, côniques, bord renforcé
 1 prix exceptionnel, la douzaine
~~2.40~~ soldés **1.50**

PYJAMAS
 hommes, coton rayé No-Iron
 1 lot à un prix sans précédent
~~22.90~~ soldés **16.-**

6 TASSES
 et sous-tasses, porcelaine
 décorée, une toute belle affaire
~~8.70~~ soldées **7.-**

GRANDS SACS
 pour dames, doubles fond
 à fermeture éclair, skai souple
~~29.90~~ soldés **25.-**

6 VERRES A EAU
 décorés, avec panier en
 fil de fer verni noir, 1 prix
~~4.95~~ soldés **3.-**

SACS
 de voyage ou commissions,
 skai noir ou beige, 1 petit prix
~~24.90~~ soldés **20.-**

SERVICES
 à la salade en bois, manche
 faïence, 1 lot à ne pas manquer
~~1.95~~ soldés **1.50**

LINGES
 éponge unie ou imprimée
 un grand choix, 1 très beau lot
~~3.95~~ soldés **3.-**

3 CINTRES
 pour jupes avec crochets
 1 grand lot, 1 prix très réduit
~~1.95~~ soldés **1.-**

DRAPS DE LIT
 pur coton, entre-deux brodé
 une toute belle série, 1 beau prix
~~13.90~~ soldés **10.-**

PAILLASSONS
 en coco tressé, gr. 35 x 60 cm.
 divers coloris, prix imbattable
~~1.95~~ soldés **1.50**

TISSUS
 de décoration, imprimés ou
 unis, largeur 120 cm. le mètre
~~7.95~~ soldés **5.-**

PLANCHES
 à repasser, réglable en
 4 positions, monture laguée
~~22.90~~ soldées **18.-**

Offres et demandes d'emplois

RUBSON le revêtement de caoutchouc étanche
contre l'eau
 l'humidité, les infiltrations, la corrosion
 Pourquoi le traitement Rubson est-il radical, définitif, alors que jusqu'ici l'eau finissait toujours par avoir le dessus ?
 Parce que Rubson est un produit vivant qui sèche en surface mais reste souple en profondeur : les matériaux peuvent jouer dans n'importe quel sens sous l'effet du soleil ou de la gelée.
 RUBSON « Liquid Rubber » RUBSON « Plastic Rubber »
 NOIR BLANC CHAMOIS GRIS ROUGE
SIBSA - 1814 La Tour-de-Peilz - Tél. 51 86 22

Nous cherchons
VENDEUSES
 (branche indifférente)
 Très bonne rémunération. Ambiance agréable. Faire offres ou se présenter à
 Chaussures
Bata
 Rue de Lausanne 17, Vevey.
 Tél. (021) 51 45 40.

On cherche
1 tôlier-peintre
 pour carrosserie-garage, et
1 laveur-graisseur
 S'adresser au garage Olympic, Sion.
 P 385 S
OCCASION UNIQUE
 2 beaux lits, canapé, table, chaises de jardin, réchaud à 2 plaques, avec batterie de cuisine électrique, antenne télévision, frigo, cuisinière à gaz, appareils sanitaires, armes de tir avec munitions, radiateur, 2 perches pour drap, à vendre. Le tout en bon état.
 R. Hostettler, Béranges 8, 1814 La Tour-de-Peilz.
 P 129 V

On cherche
jeune fille ou dame
 pour garder les enfants et aider à la lingerie.
 Bons gages.
 S'adresser Auberge Pas-de-Chevillle, Pont-de-la-Morge.
 Tél. (027) 8 11 38
 P 34478 S
 A louer à Sion, rue du Scex 19,
atelier
 Tél. (027) 2 11 16,
 2 56 75.
 Ofa 06 302 2 L

échos du valais

Nos conseillers fédéraux à Sion

Une inoubliable journée
pour nos hauts magistrats

Une grande fierté
pour la capitale valaisanne

SION — La deuxième journée de détente et de visite de nos conseillers fédéraux s'est passée en bonne partie à Sion. La nuit de lundi à mardi, nos hautes autorités l'ont passée à l'Hôtel Marenda, à Grimmetz. Si la pluie s'était mise à tomber en fin d'après-midi de lundi, la journée de mardi a été des plus radieuses.

UN SURVOL DES BARRAGES DES CANTONS

Mardi matin, 3 hélicoptères militaires — des Alouettes III — se sont posés non loin de Grimmetz. Les conseillers fédéraux ont pu survoler les barrages de Moiry, de la Grande-Dixence, de Cleuson et de Mauvoisin. Ce fut ensuite la traversée jusqu'au barrage de Zeuzier et la descente sur l'usine de La Lienne.

A l'heure précise, les 3 hélicoptères atterrissaient sur l'aire de l'aérodrome militaire. Le colonel Henchoz, directeur du DAM, recevait les hôtes. Le gouvernement valaisan était représenté par M. Marcel Gross, président et le chancelier d'Etat M. Norbert Roten.

M. Borgeaud, chef du Ve arrondissement des Douanes, a exposé les grandes lignes de l'organisation des douanes en Valais, de l'effectif des douaniers et de l'intervention des douaniers dans de multiples cas.

LE PROBLEME DES DOUANIERS

Le cap. des douanes Wilfried Fournier, chef du secteur du Valais, a exposé deux interventions réalisées dans la nuit même dans le secteur.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU D.A.M.

Le colonel Henchoz, directeur du DAM, a exposé brièvement le problème de la formation professionnelle au DAM. Et puis une visite a été faite dans les ateliers des apprentis.

A LA COLLEGIALE DE VALERE

Les conseillers fédéraux se sont rendus ensuite à la Collégiale de Valère. Sur la place de Valère, une équipe de jeunes gens qui avaient visité Valère et Tourbillon, semblaient extrêmement bouillants. Lors de l'arrivée des autorités fédérales ce fut une ovation inattendue. Les nombreux étrangers qui visitaient également les deux châteaux étaient étonnés de constater que les plus hautes autorités du pays voyageaient librement, sans garde de corps. Effectivement, cela ne doit pas se rencontrer dans beaucoup de pays.

M. Albert de Wolff, conservateur des musées, a donné brièvement un aperçu de l'histoire de la Collégiale. M. Maurice Wenger a parlé du magnifique orgue. Et M. Gysler a donné un bref mais magnifique concert.

PETITE RECEPTION DE LA MUNICIPALITE ET LE BANQUET

La Municipalité de notre cité, représentée par son président, M. Emile Imesch et une délégation de conseillers, a offert un apéritif. Quelques aimables paroles ont été échangées.

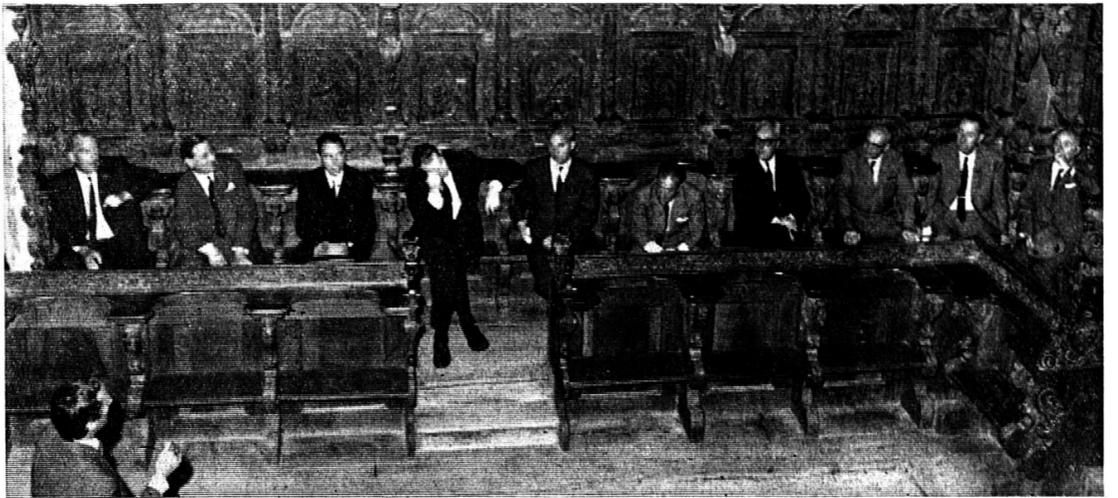
Le petit déjeuner a été pris à la salle Supersaxo. Dans cette salle historique les hôtes d'honneur ont apprécié la valeur artistique du lieu, l'accueil chaleureux réservé et les délicatesses du menu.

Le gouvernement valaisan a participé à ce banquet ainsi que M. Albert Biollaz, président du Grand Conseil valaisan et M. Luc Produit, président du Tribunal cantonal.

M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a reçu ensuite chez lui ses collègues et les invités.

A L'ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

Nos conseillers fédéraux qui avaient visité certains secteurs industriels, artistiques, touristiques, ont tenu à se rendre aussi à l'Ecole cantonale d'agriculture. M. Marc Zufferey, directeur de l'école, a fait un bref exposé. Ce fut ensuite la visite du verger avec les



Dans les stalles de la collégiale

installations intégrales d'arrosage et de traitements.

Après avoir savouré des fraises et des pêches, nos hôtes d'un jour se sont rendus à l'aérodrome où les hélicoptères les conduisaient à St-Maurice, dernière halte prévue avant le retour dans la ville fédérale.

DEUX JOURNEES DE DETENTE

Nos conseillers fédéraux — hormis le conseiller fédéral Spuehler retenu par la maladie — ont vécu de belles journées dans notre canton. Avec les lourdes charges qui les attendent jour après jour, avec tous les soucis, les difficultés qui se présentent, nos hauts magistrats attendent cette visite du canton d'origine de leur collègue qui assume la présidence. Pour la première fois le Valais a eu cet honneur et nous espérons vivement que ce ne sera pas la dernière fois.

Si nos hôtes durant deux courtes journées, le Valais a été fier de les recevoir. Il est vrai qu'il faudrait de très nombreuses journées pour visiter toutes les régions. Le programme qui a été établi pour ces deux journées était déjà bien rempli.

La population valaisanne, avec beaucoup de fierté vous recevra toujours dans son canton. Elle aurait un grand plaisir de présenter ses réalisations, son

agriculture et de vous dire merci pour l'aide que la Confédération accorde à maintes et maintes occasions.

UNE GERBE DE REMERCIEMENTS

Vous avez quittés notre vallée, pour reprendre le chemin de la Ville fédérale. Nous vous disons mille mercis, M. Bonvin, président de la Confédération, de nous avoir autorisés à vous suivre une partie de la journée. Nous étions contents et combien heureux de constater que vos collègues du Palais fédéral avaient un immense plaisir de se trouver en Valais. Merci à tous les conseillers fédéraux pour leur amabilité et leur compréhension.

Merci au président du Gouvernement et au chancelier d'Etat d'avoir facilité grandement notre travail en nous remettant un programme spécialement destiné à la presse.

Merci au colonel Henchoz, directeur du DAM, pour sa compréhension à l'égard de la presse.

Merci aux agents de la Police cantonale.

Ces deux journées réservées à nos plus hautes autorités du pays ne s'oublieront pas de si tôt.

Nous en sommes fiers et contents.

— gé —

(A vous St-Maurice... voire en page9)



M. Marc Zufferey, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, présente à M. Roger Bonvin, président de la Confédération, et au conseiller fédéral Schaffner un panier de fraises



M. Schaffner en confidence avec M. Marius Lampert, conseiller d'Etat



Dans un hangar du DAM. M. Borgeaud, chef du Ve arrondissement des douanes, expose quelques problèmes douaniers



C'est la montée à la collégiale de Valère



Après la visite de l'historique église, on se rend en ville

échos du valais

A l'Abbaye de Saint-Maurice

SAINTE-MAURICE. — Les deux hélicoptères transportant nos six conseillers fédéraux et M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, se posèrent sur le terrain des sports du Scolasticat à 17 h 45, en présence des révérends pères capucins venus les recevoir. Après avoir traversé le couvent, notre exécutif fédéral se rendit à l'abbaye devant laquelle il fut accueilli par les révérends chanoines en tête desquels on notait le prieur Delaloye et le curé de l'abbaye, le chanoine Müller.

Ce fut ensuite la visite du Trésor, après quoi un apéritif a été servi dans les jardins du cloître, non sans que le prieur Delaloye ait souligné et remercié ses illustres hôtes de l'honneur qui était fait à l'abbaye de Saint-Mau-

rice et à ses chanoines.

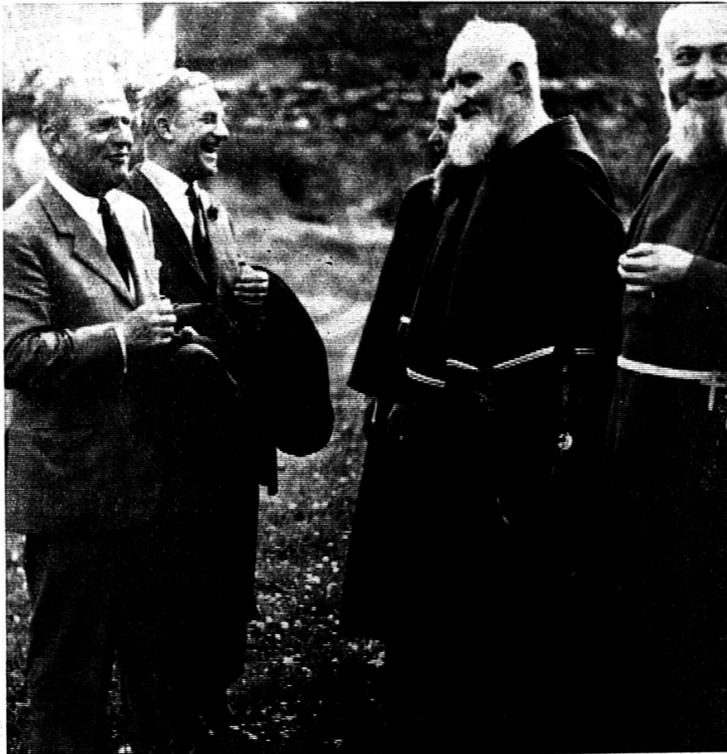
En quelques mots il situa la vie de ceux-ci, leur but dans la formation d'une jeunesse saine appelée à servir le pays.

Une amicale conversation permit, à nos conseillers fédéraux, comme aux révérends chanoines, d'échanger plus que de banales paroles.

Cette visite-éclair et très démocratique de nos conseillers fédéraux à l'abbaye de Saint-Maurice et à la population d'Agaune a été très appréciée de tous ceux qui eurent l'occasion d'assister, en spectateurs, à leur passage.

C'est en voiture que nos hôtes partirent pour Verbier.

Cg



Le «NR» félicite Mme et M. Arthur Boillat

CHAMPERY — Né le 3 juillet 1877 « Aux Enfers » (Franches-Montagnes), M. Arthur Boillat, originaire de La Chaux-des-Breuleux, est entré dans sa nonantième année lundi dernier. Depuis une vingtaine d'années, il a élu domicile à Champéry chez sa fille Mme René Mariétan.

La Municipalité de Champéry re-

présentée par MM. Fernand Berra, Georges Gex-Collet, Marcel Mariétan et Francis Trombert, respectivement président, vice-président et conseillers, ont tenu à se rendre chez M. Arthur Boillat afin de lui apporter félicitations et vœux de l'autorité communale, accompagné d'un cadeau-souvenir. Cette délégation communale était complé-

M. Boillat a été un chanteur apprécié à Porrentruy et a fait partie d'un orchestre. C'est dire qu'il est un musicien averti.

Jusqu'il y a encore quelques mois, il avait un violon d'Ingres : celui de confectionner des miniatures du clocher de Champéry et des seillons. Dans son jeune âge, avons-nous appris par une indiscretion, il a été « culotteur » de pipes à Paris ; à ce propos, il a d'excellentes anecdotes à raconter car tirer sur une pipe neuve, c'est clair que le cœur en prend un coup ; mais pour le remettre en place, une bonne tasse de café noir faisait l'affaire.

Très aimés et estimés à Champéry, les époux Boillat y ont trouvé une seconde patrie.

Le «NR» leur souhaite de vivre encore de nombreux mois d'une retraite bien méritée. (Cg)



NOS PHOTOS : de haut en bas : MM. Celio et Bonvin reçus par les révérends pères capucins. — MM. Tschudi et Schaffner avec le révérend prieur Delaloye. — M. von Moos avec le révérend chanoine Brouchoud, curé d'outre-Rhône. — Le Conseil fédéral arrive à l'abbaye. — A gauche, en bas. Le moment de l'apéritif, les chanoines Delaloye et Theurillat portent un toast à leurs hôtes. — En haut. Le président de la Confédération M. Roger Bonvin et le chanoine Müller, curé de la basilique.

vacances

caravanning

piscines — tennis — confort

la roseraie sa yvorne

renseignez-vous au (021) 24 30 18
Ofa 06 758 08 L

tée par M. Emmanuel Défago, dont le père était contemporain et ami intime de M. Boillat.

De l'union des époux Boillat naquirent deux filles qui leur apportèrent 9 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

C'est le 27 juin 1917 que les époux Boillat unirent leur vie et habitèrent Porrentruy où le chef de famille exerça la profession de voyageur de commerce avant de prendre une retraite bien méritée. Il y a donc une semaine que ce couple a fêté ses nocés d'or-

**Cette famille
n'utilise pas
5 mais 3
billets**

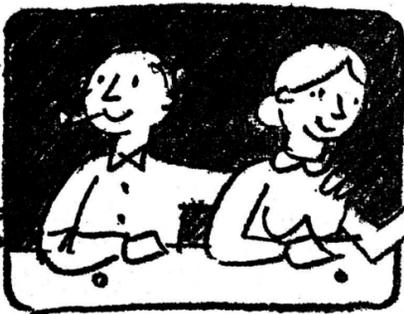
car la famille voyage
à prix réduit.

Les guichets de gare, les
agences de voyages et les bu-
reaux de renseignements CFF
délivrent des prospectus détaillés
sur les facilités accordées aux
familles pour des voyages avanta-
geux en train, en bateau ou en auto-
mobile postale.

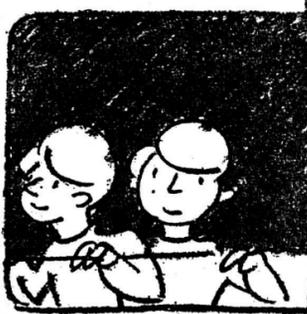
Service de publicité CFF 466.



Fils et fille
de plus de seize ans

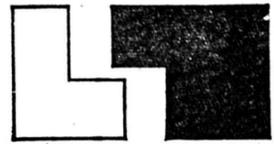


Père et mère



Jumeaux de plus de
six ans

CFF



PIERSA S.A.
MARIN

cherche pour son usine à Marin

UN CHEF FERRAILLEUR

(Suisse ou étranger)

capable de travailler d'une manière
indépendante et de diriger une di-
zaine d'ouvriers.

Nous offrons des conditions de tra-
vail agréables dans une usine
chauffée.

Semaine de cinq jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à Piersa S.A., usine
d'éléments préfabriqués, 2074 Ma-
rin, tél. (038) 3 10 41.

A Lausanne:
Rendez-vous au

**Café - restaurant de
l'Hôtel de Lausanne**

Tél. (021) 23 78 41-42.
René Dufey-Rausis.

P 98807 L

Occasion
A vendre

**fourneau
potager**
bois et électrique.

Tél. (026) 8 16 05

P 34491 S

(026) 2 21 04

à Martigny

demande tout de
suite ou à conve-
nir,

**sommelier ou
sommelière**

P 65884 S

On cherche une

sommelière

Faire offres au café de la Promenade à
Monthey.

Tél. (025) 4 23 55.

Entreprise de fabrication connue de la branche alimentaire
cherche pour le Valais un

représentant

bilingue pour surveiller et visiter les détaillants et les gros
consommateurs. Les produits sont déjà bien introduits et il
s'agit d'un poste dont un représentant dynamique de la bran-
che alimentaire pourrait se charger en supplément.

Nous offrons: un assortiment intéressant d'articles de mar-
que et soutien de vente par une vaste publicité — collabo-
ration étroite avec la direction des ventes — fixe et provisions
— indemnité des frais et des institutions sociales modernes.

Des représentants aimant le contact avec la clientèle, ayant
de l'entregent et de bonnes références sont priés d'adresser
leur offre de service avec curriculum vitae, références, cop-
ies de certificats et photo à chiffre Z 120898 à Publicitas S.A.
3001 Berne.

**A BON
SOUPER
BON
TILSIT**

Une nouvelle brochure «Le
fromage suisse... sur un plateau»
vient d'être publiée, à l'intention
des amateurs de fromage. Vous
pouvez l'obtenir en envoyant
80 ct. en timbres-poste à l'Union
suisse du commerce de fromage
S.A., à Berne, ou auprès de votre
marchand de fromage.

**Ne manquez pas
LES BONNES AFFAIRES
de notre VENTE de SOLDES**

Jupes d'été dès 10 fr.

Lots de robes à des prix
sensationnels

Lot de blouses à 10 fr. et 12 fr.

Pulls de dames

Robes et costumes fillettes

Pour messieurs, chemises, pantalons,
pulls-chemises à des prix...

10% de RABAIS sur tous nos articles de saison non baissés

FRIEBERG

MARTIGNY-BOURG

confection-nouveautés

Téléphone (026) 2 28 20

SOLDES
RABAIS DE
20 à 50 %

sur

- Complets
- Imperméables
- vestes, vestes en cuir
- pantalons, shorts
- caleçons de bain
- pulls, blousons
- chemises

**TOUJOURS
LA MEILLEURE QUALITE**

10 vitrines d'exposition

(Autorisés du
5 au 21 juillet
1967).

La Croisée SION

La Croisée SION P 108 S

confection
Moix S.A.

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

CLOTURE DE L'ANNEE SCOLAIRE A «REGINA PACIS»

SAINT-MAURICE — Après la fièvre des examens, c'était jour de joie vendredi dernier à «Regina Pacis».

La satisfaction apparaît aussi bien sur le visage des parents et des professeurs que sur celui des élèves qui tous se dirigent vers la grande salle de l'établissement. L'heure tant attendue est enfin arrivée : sous la présidence de M. et de Mme Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, a lieu la clôture de l'année scolaire 1966-1967.

Dans son rapport annuel, Mère Marie-Alice, directrice du collège, se déclare satisfaite de la marche de la maison. Pour une double raison, l'année scolaire qui vient de s'écouler doit être marquée d'une pierre blanche. D'une part, le collège «Regina Pacis», qui a vécu dans du provisoire depuis 1963, a inauguré le 29 septembre dernier ce bâtiment. L'usage de locaux appropriés a facilité grandement le déroulement régulier des études. D'autre part, les élèves, conscientes de ce que l'Etat, les religieuses de Sainte-Clotilde et les professeurs font pour elles, ont manifesté un esprit digne d'éloges. Après ce rapport, M. le conseiller d'Etat Gross

félicite le collège «Regina Pacis» pour l'excellent enseignement qu'il dispense aux jeunes filles du Bas-Valais et de la région vaudoise avoisinante. Sous des tonnerres d'applaudissements, il annonce la réussite des quinze candidates présentées aux examens de maturité ; puis, il adresse ses consignes aux jeunes filles, les encourageant à tout mettre en œuvre pour devenir des femmes d'élite.

Voici la liste des nouvelles diplômées :

Nicole Bochatay, de Monthey ; Nadine Bolle, de Bex ; Nadya Brunati, de Côme ; Monique Cotti, de Territet ; Eliane Dargery, de Champéry ; Michèle Kaesermann, d'Ollon ; Bettina Laemmel, de Genève ; Dominique Levet, de Monthey ; Madeleine Meyer, de Bex ; Régine Nicod, de Lausanne ; Jacqueline Nicolet, de Monthey ; Bianca Scarpattetti, de Monthey ; Marianne Schneider, d'Aigle ; Emmanuelle Straggiotti, d'Aigle ; Véronique Tissières, de Martigny.

A ces nouvelles bachelères, nous adressons nos félicitations et nos vœux de réussite dans la vie.

Amicale des juges et vice-juges de commune du district de Martigny

RIDDDES. — Selon une tradition bien établie, l'amicale des juges et vice-juges de commune du district de Martigny a organisé sa sortie annuelle, le premier lundi de juillet, à Riddes et aux mayens de Riddes. Une première réception eut lieu, le matin, dans le préau du collège de Riddes en présence des autorités communales et des députés de la région.

Une raclette servie par les soins de M. Philippe Praz à la pension Edelweiss permit aux auxiliaires de la justice de fraterniser dans une joyeuse ambiance confraternelle.

vœux à la confrérie judiciaire communale.

Notons également que M. Alfred Cheseaux, juge de Saillon, présenta la candidature de sa commune pour la réunion de 1968.

Diverses allocutions furent prononcées par M. Joseph Desfayes, au nom des organisateurs juge et vice-juge de Riddes ; M. Jules Monnet, président de la commune qui fit un bref historique sur la situation économique et touristique de Riddes ; M. Jean-Maurice Gross, président du tribunal de district, un fidèle participant de ces rencontres collégiales et MM. Georges Gaillard, ingénieur et Jean Vogt, avocat qui apportèrent également leurs

Sur proposition de M. Clovis Boson, juge de commune de Fully, Me Victor Dupuis, juge de commune de Martigny, fut nommé président de l'amicale des juges et vice-juges du district de Martigny.

Les participants ont rapporté le meilleur souvenir de cette rencontre de Riddes fort bien organisée, comme ce fut le cas d'ailleurs lors des rencontres précédentes à Iséables et à Ovronnaz-Leytron.

Une promenade permit ensuite à la plupart de découvrir la vaste plaine du Rhône, d'admirer les progrès considérables de la station des Mayens-de-Riddes et ses possibilités de développement avec la grande station de Verbier.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Monsieur Louis PIOTA

MARTIGNY. — Vendredi dernier, à Martigny, une foule émue et recueillie l'accompagna au cimetière M. Louis Piota, commerçant bien connu.

M. Louis Piota était né à Martigny en 1900. Après son école primaire suivie à Martigny-Bourg et au collège Sainte-Marie à Martigny, il passa trois ans à l'école de commerce à Sion où il obtint son diplôme en 1918. Il partit ensuite à Gènes où il travailla au Credito Italiano comme correspondant français et se rendit encore à Palerme dans une firme suisse d'exportation.

Puis il revint au pays et il fut d'abord secrétaire d'une importante entreprise de génie civil. Le 1er janvier 1926 il ouvrit, avec son frère Henri, une distillerie et un commerce de combustibles aujourd'hui très connu et apprécié. Après des débuts modestes et parfois difficiles, leur commerce a pris ce jour une extension que la ténacité constante et la gentillesse du défunt ont grandement contribué à établir. M. Louis Piota, par son entregent et sa volonté, a pu surmonter les nombreux obstacles rencontrés dans le développement de ses affaires.

M. Louis Piota fut pendant quarante-trois ans un membre fidèle de la fanfare l'Edelweiss, qu'il présida en 1931. Il chanta durant de nombreuses années dans la Schola Cantorum de Martigny. Il faisait en outre partie de nombreuses sociétés locales et d'associations professionnelles où ses conseils et son expérience étaient très appréciés.

M. Louis Piota laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme très bon, à l'abord agréable. Il était celui que l'on aimait rencontrer et avec qui il faisait bon converser. Son franc sourire et sa gentillesse lui ont attiré la sympathie de tous.

Que son épouse éplorée, ses enfants Jacky et Danièle, sa famille et particulièrement M. Henri, son frère et associé, veuillent trouver ici l'expression de la sympathie émue de ses nombreux amis. Ils garderont vivant le souvenir de leur cher disparu.

Un ami

La céramique suisse à Liddes

LIDDES — Le village haut perché sur la vieille route du Mont-Joux possède on le sait, un Cercle culturel. Pour la sixième fois, celui-ci organise au courant de l'été, l'exposition du groupement romand des céramistes suisses. Le vernissage aura lieu le dimanche 16 juillet prochain.

Il faut souligner que malgré la modestie de la commune montagnarde et de son bâtiment administratif dans lequel se déroulera la manifestation, la sélection choisie par un jury sévère, peut être considérée aujourd'hui comme l'une des meilleures de Suisse car ce même jury préside au choix des pièces devant figurer dans les expositions nationales.

Comme à l'accoutumée, cette exposition-vente obtiendra le succès qu'elle mérite.

INHUMATIONS

Alexandrine Glassey : mercredi 5 juillet à 10 h. à Basse-Nendaz.
Roman Perren : jeudi 6 juillet 1967 à 10 h. 30 à Zermatt.

Pour deux missionnaires laïcs

FULLY — Pierre Ançay, de La Forêt et Marie-Reine Dorsaz, de Saxé, après avoir suivi avec succès les cours préparatoires organisés à cet effet, s'en vont partir en mission.

Le jeune homme a 20 ans. Il occupera une fonction de comptable dans une librairie de l'œuvre de Saint-Augustin située à Lomé, capitale du Togo.

Quant à Mlle Dorsaz, elle a déjà vécu quatre ans dans l'île de Madagascar. Un nouvel engagement de trois ans (comme celui de Pierre Ançay) la conduira dans la même île, à Port-Berger, situé à 180 km d'une grande ville, Malunga. Elle est engagée comme maîtresse d'école ménagère.

Afin de couvrir si possible une partie des frais de déplacement, des jeunes de Fully organisent à leur intention, samedi soir 8 juillet, en la grande salle du Cercle démocratique, un grand gala de variétés avec le concours de Robert Rouge qui chantera des chansons de sa composition, des Cinq Schmidt's, des Baladins, de l'Orchestre de danse Les Elites, du Petit Jérôme, d'Elisabeth, accordéoniste et de Bendit, guitariste, du fantaisiste Redskin et du ballet des pupilles.

Cette volonté de bien faire manifestée par des jeunes doit être soutenue. Gageons que le public sera nombreux à venir les aider.

Statistique paroissiale de Bagnes

BAPTEMES

Pierre-Yves Besse, de Maurice et de Joséphine Dumoulin, de Lourtier.
Louis-Ernest Sidoli, de Joseph et de Marie-Thérèse Fellay, de La Monteau.
Maurice-Cyrille Guigoz, de Charly et de Blanche Deslarzes, de Prarreyer.
Eliane-Adèle Fellay, de Pierre et de Marianne Fournier, du Châble.
Christian Bucella, de Luigi et de Danielle Dey, de Villette.
Huguette Bruchez, d'Albert et de Danièle Lovey, du Cotterg.
Francis-Pierre-Alain Maret, de Gilbert et de Jeanine Bruchez, du Sappey.

MARIAGES

Bernard Bruchez, du Cotterg, et Georgette Besson, de Verbier.
Daniel Darbellay, d'Orsières, et Monique Perraudin, du Châble.
Jean-Pierre Rossoz, de Lourtier, et Marie-Louise Gabioud, d'Orsières.

DECES

Julie Besse, de Bruson, née le 5 septembre 1873.
Adolphe Troillet, de Lourtier, né le 20 août 1871.
Angelin Fellay, de Lourtier, né le 26 mai 1888.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

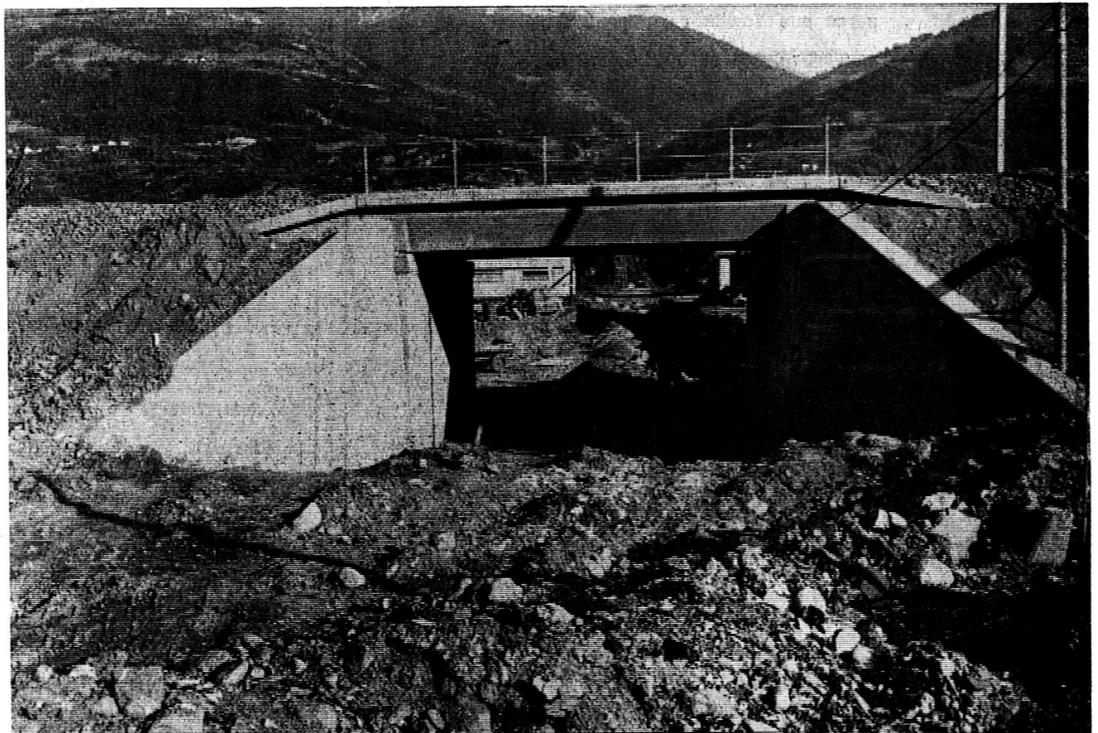
Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$ 10.54

SION ET LE CENTRE

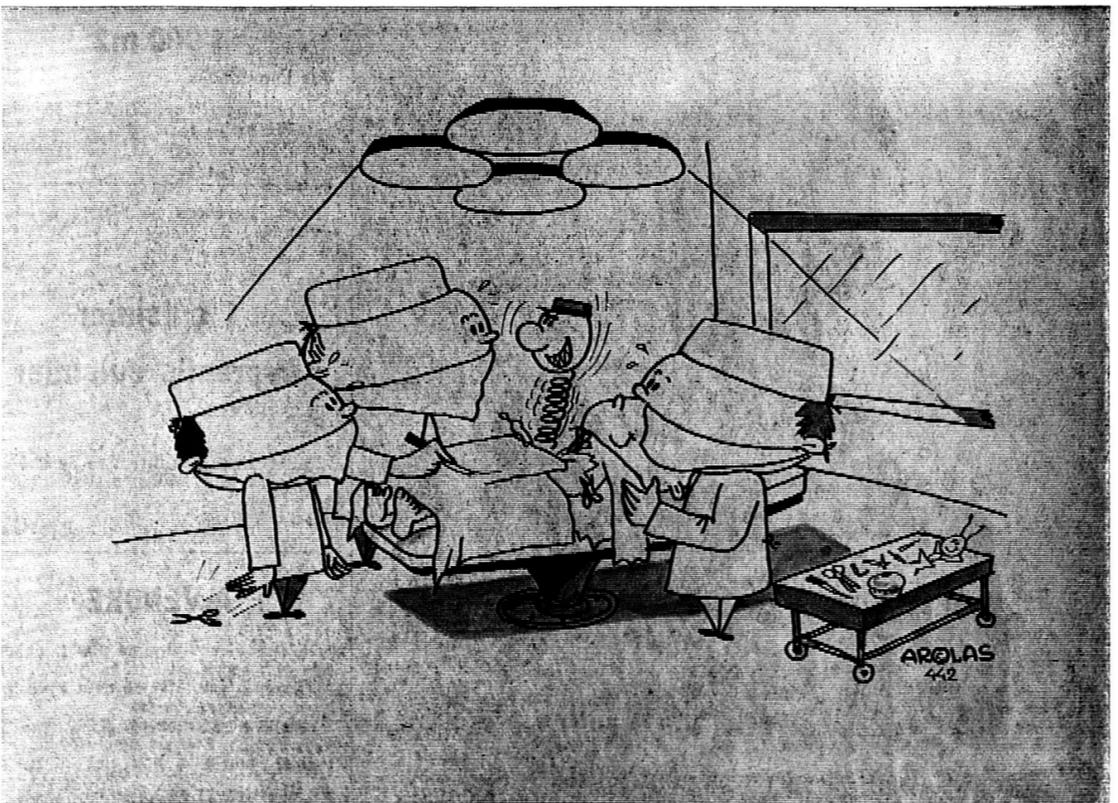
Le passage sous-voie est bientôt terminé



CHATEAUNENF. — Les travaux d'aménagement du passage sous-voie, à la hauteur de l'Ecole cantonale d'agriculture touchent à leurs fins. Il existait déjà un passage sous-voie mais très étroit. Celui-ci a été considérablement agrandi, afin de permettre le passage de véhicules. L'on sait, en effet, que la circulation pour Aproz pourra se faire sur la route qui utilisera ce passage. Ces travaux s'inscrivent dans le contexte des futures réalisations de routes transversales qui desserviront tout le secteur eu égard à la construction de l'autoroute.

NOTRE PHOTO : une vue du passage sous-voie presque terminé.

Le coin d'humour d'Arolas





« YOWITA » Yogourt en forme de glace

Tellement aromatique grâce au volume abondant de fruits qui est ajouté — léger, donc digestible, parce que Yowita est composé de plus de 2/3 de yogourt Migros de qualité tan appréciée — si rafraîchissant à cause de l'acide de fruits et de l'acide lacté du yogourt



Glace au yogourt fraises gobelet de 60 g.

Glace au yogourt mandarines gobelet de 60 g.

le succès de cet été pour

30 centimes!



sténodactylo

Entreprise de premier rang de la branche de fer sur la place de Bâle cherche

de langue maternelle française, ayant quelques connaissances de la langue allemande.

Entrée le plus tôt possible.

Nous offrons salaire au niveau actuel, semaine de cinq jours et prestations sociales modernes.

Adressez les offres à la maison

Küderli & Co. Fers et Métaux, Leonhandsgraben 6
4002 BALE.

Grand terrain à vendre à Morgins

Parcelle de 30.000 m2 située à 1 km. de la station. Endroit très ensoleillé, eau et électricité sur place, à 100 m. de la route de Morgins et accessible à tous véhicules par chemin privé. Prix en bloc, 80.000 fr.

S'adresser à Marcel Fracheboud, La Châtaigneraie, Troistorrens. Téléphone (025) 4 11 09.

P 34486 S

HOTEL MONFORT — VERBIER

demande

FILLE DE SALLE

(Débutante acceptée)

Tél. (026) 7 13 75

P 65879 S

Nous cherchons

bonne sommelière

Très joli horaire de travail.

S'adresser à l'Arlequin. Tél. (027) 2 15 62

P 34463 S

Cherche à louer à Sion ou environs immédiats, dès juillet ou août,

appartement de 3 1/2 - 4 1/2

ayant confort et grand balcon ou jardin.

Faire offres à Fiduciaire J.-L. Héritier, avenue de la Gare 39, ou téléphoner aux heures de bureau au (027) 2 45 43.

P 34473 S

A vendre à Crans-sur-Sierre

1 000 m2

Vue imprenable.

D. Cordonier, tél. (027) 7 12 45, Montana-Vermaia.

P 92928 X

Nous cherchons pour date à convenir

1 cuisinier

apprentis cuisinier

Faire offres à la direction de l'hôtel Gomesia, 3985 Münster (VS).

P 34447 S

A VENDRE

2 bollers électriques de 100 l. chacun très peu servis, 200 fr. la pièce.
1 Piccolo à gaz, état de neuf avec tous les accessoires, 250 fr.
1 fourneau à mazout, 7.500 calories avec pompe. Etat de neuf, 450 fr.
1 petit calorifère, bon état 30 fr.

Tél. (021) 61 32 98.

P 11 L

Dessinateur en bâtiment

Suisse, 25 ans, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre PV 11769, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 766 L



Martigny, av. de la Gare

Tél. (026) 2 20 88

Monthey Crochetan

Tél. (025) 4 19 63

Aigle, avenue de la Gare

Tél. (021) 2 11 12

Vous offre un abonnement d'entretien pour vos radios et TV.

Pour un prix modique vous vous éviterez tous frais et soucis.

Location - Vente - Echange

HIFI

TELEFUNKEN

P 666 L

Pour cause de transformations, nous cédon

frigos

avec garantie 5 ans sur groupe compresseur

lt. 130 155 180 230 fr. 290.- 365.- 495.- 530.-

C. VUISOZ-DE PREUX - Grône
Tél. (027) 4 22 51.

P 110 S

Pour vous dépanner combien vous faut-il:
500 ?
1000 ?
2000 fr.
rapidement et sans formalités?
Alors envoyez ce coupon →

Banque de Prêts et de Participations sa. 11 rue Pichard 1003 Lausanne NR
Tél. (021) 22 52 77
Nom et prénom: _____
Rue et N°: _____
Localité: _____
N° postal: _____

QUEL HOTEL

serait acheteur

d'écrevisses vivantes

du pays. Prix pour grossistes.

Ecrire sous chiffre PA 34481, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34481 S

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

On cherche

vendeur-auto

région de Martigny et environs, pour marques de renommée mondiale.

Fixe, commission et fonds de prévoyance.

Ecrire sous chiffre PA 53298, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

immeuble Le Bristol B, rue des Aman-diers, Sion,

appartements

5 pièces tout confort, cuisine entièrement aménagée (machine à laver la vaisselle, etc), y compris garage chauffé.

Prix, à partir de 143.000 fr. Entrée: printemps 1968.

Ecrire sous chiffre PA 34260, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34260 S

Appartement 4 pièces Evionnaz

Confort, soleil. Bail à remettre. 220 fr. par mois. Libre toute de suite.

Pour visiter s'adresser à Mme Veuthy-Simcora, Evionnaz.

Pour traiter, s'adresser à M. J.-Claude Gianadda, Martigny.

P 34068 S

Baraques de chantier

Construction de baraques de toutes dimensions.

Prix avantageux:

W. BURKI, Les Monts-de-Corsier.

Tél. (021) 51 48 81.

P 37388 L

Entreprise de

maçonnerie

spécialisée dans la construction de villas et chalets,

cherche travail

dans la région Sierre-Sion. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre PA 17967, à Publicitas, 1951 Sion.

P 17967 S

A louer à Platta

2 appartements

5 et 6 pièces dans villa. Belle situation, tranquillité. Libre dès le 15 septembre 1967.

Ecrire sous chiffre PA 34497, à Publicitas, 1951 Sion.

P 34497 S

A remettre

boucherie

centre Genève. Convierait pour autre commerce.

Ecrire sous chiffre D 132860-18, à Publicitas, à 1211 Genève 3.

P 325 X

J'achète

remorque surbaissée

Charge utile environ 20 t. Construction suisse.

Offre sous chiffre PP 61081, Publicitas, à 1002 Lausanne.

Une affaire

1 divan-lit 90x190 cm,
1 protège - matelas,
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans),
1 duvet léger et chaud,
1 oreiller,
1 couverture de laine,
2 draps coton extra.

Les huit pièces, 235 fr. (port compris)

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 L

Pour ouverture de salon de coiffure à Verbier,

nous cherchons

1 coiffeuse

pour le 25 juillet. Jean-Pierre Péclard, 1935 Verbier.

Tél. (026) 7 21 50
P 639 S

A vendre,

de privé,

tente de camping

4 à 5 places, marque Messenger, à l'état de neuf. 450 fr.

Tél. (026) 2 17 62
P 34505 S

Jeune fille

de 15 ans cherche place en montagne pour garder 1 ou 2 enfants, ou éventuellement aider dans un commerce.

Tél. de 12 h. à 13 h, au No (026) 8 41 06.

P 34506 S

Abricots

Récolte pendante d'une centaine d'abricotiers à remettre à Martigny.

Tél. (026) 6 26 77,
à 12 h. ou 20 h.

CINÉMA EN VACANCES

Françoise Dorléac et Jayne Mansfield

Cette saison n'est guère propice aux spectacles cinématographiques. Le beau temps attire les gens vers l'eau et la montagne et seules les régions équipées de cinémas en plein air conservent leur clientèle. Nous abandonnerons progressivement cette rubrique non sans vous avoir présenté le festival d'été de Martigny qui est toujours un événement très attendu de tous les cinéphiles.

Ces vacances ont d'ailleurs fort mal débuté pour deux vedettes du Septième art. Françoise Dorléac et Jayne Mansfield viennent de disparaître tragiquement dans un accident de voiture. La première nommée, sœur aînée de Catherine Deneuve, était moins connue que sa cadette qui, pour son lancement, avait bénéficié des conseils d'un maître en la matière, Roger Vadim. Elle avait été révélée au grand public par « L'Homme de Rio » qu'elle tourna en compagnie de Belmondo. Contrairement à sa sœur, elle devait son succès à son travail, à son métier. A un journaliste qui l'interviewait récemment, Françoise Dorléac déclarait : « Je veux arriver au succès exclusivement comme actrice... Le scandale, ça paye au moment même, mais à distance, ça se paye. »

En 1964, elle s'affirmait dans « La peau douce » et elle venait de connaître un succès retentissant, en compagnie de sa sœur, dans « Les demoiselles de Rochefort », de Jacques Demey.

Evoquant son avenir, Françoise Dorléac disait aussi : « Plus tard, je voudrais partir en beauté, comme Greta Garbo. Je ne veux pas que l'âge m'oblige à abandonner l'écran. » Jayne Mansfield était encore, il y a quelques années, une des reines du sex-appeal, ce terme vulgaire, servant à désigner les vedettes qui doivent leur notoriété plus à leur beauté physique, à leurs appâts, qu'à leur talent d'interprète.

Excentrique, elle serait volontiers un bébé crocodile sur sa poitrine durant ses voyages, scandaleuse, elle maintenait les échotiers en perpétuel état d'alerte. Vous vous souvenez peut-être

d'un fait divers la concernant et qui a été reproduit dans tous les journaux du monde. En février 1962, une nouvelle en provenance de Nassau nous apprenait que Jayne Mansfield s'était noyée dans les eaux territoriales des Bahamas infestées de requins. Plus de 400 hommes participèrent aux recherches. On la retrouva finalement. Opération publicitaire ? Beaucoup le pensèrent, car, peu après cela, la blonde actrice signait un nouveau contrat avec une grande compagnie hollywoodienne.

Depuis quelques années, sa popularité était en baisse et elle devait se contenter de rôles modestes dans des émissions de télévision. Elle avait néanmoins l'ambition de rendre sa carrière plus « artistique », selon ses propres déclarations : « Si j'abandonne mes rôles sexy ? Non, j'ai l'intention de garder ce genre qui m'a porté chance. Mais je désire également développer en moi un côté dramatique. Je ne peux de contenter de rester une reine du sex-appeal toute ma vie. »

Le drame le plus affreux, elle vient de le connaître et avec elle disparaît une des survivantes du star-system qui était l'une des caractéristiques du cinéma américain commercial.

LE CINÉMA, C'EST POUR LA JEUNESSE

Dans un numéro spécial du « Film français », publié à l'occasion du Festival de Cannes, on pouvait lire un avis très intéressant d'un des plus gros exportateurs de films français : « De sérieuses études de marché ont révélé que 60 à 65 % des spectateurs ont de 16 à 30 ans. C'est donc pour eux qu'il faut faire des films. »

Ce commerçant apporte un argument inattendu à tous ceux qui militent en faveur d'une éducation cinématographique à l'école.

VOUS L'EMPORTEREZ AVEC VOUS

Les amateurs de westerns profiteront de leurs vacances pour lire deux ouvrages consacrés au Far West.

Le premier a été écrit par Jean-Louis Rieupeyrou et s'intitule « Histoire du Far West ». C'est un livre très complet, très documenté, fort riche en illustrations amusantes, qui raconte l'épopée fabuleuse d'un continent, d'un peuple de pionniers. Vous découvrirez, en le lisant, la véridique histoire de Sitting Bull, de Geronimo, de Buffalo Bill, de Davy Crockett et la fulgurante carrière des grands constructeurs de lignes, des chercheurs d'or et des compagnies de diligence (Tchou, éditeur).

Le second est un roman picaresque texan dû à la plume de Richard Condon. Aucun des ingrédients habituels du genre ne manque à l'appel : les Indiens, les cow-boys, les troupes, les hors-la-loi, les colts, les grands espaces. Mais, ici, l'humour et les burlesques l'emportent sur le sérieux et plongent le lecteur dans un tourbillon d'aventures bien agréables. Ce récit, précise l'auteur, a été écrit pour être le don posthume de ma grand-mère aux archives du département de sociologie de l'Académie féminine de Rickering City, Texas ! (Plon).

FESTIVAL D'ETE DE MARTIGNY

Cette manifestation, unique en son genre en Suisse, débutera le lundi 17 juillet avec la présentation d'un film du célèbre réalisateur suédois Ingmar Bergmann, « La nuit des forains ». Le lundi suivant, vous aurez le plaisir de voir ce que je considère comme le meilleur film de la saison : « Falstaff », d'Orson Welles.

Le programme, très varié, accorde une place de choix aux rééditions et aux reprises de films de très grande valeur, telles que « Les 400 coups », de Truffaut ; « La cuisine des anges », de Curtiz ; « Chérie, Je me sens rajeunir », de Hawks ; « 7 ans de réflexion », de Wilder, avec la regrettée Marilyn Monroe ; « Le train sifflera trois fois », le plus classique des westerns ; « Quand passent les cigognes », de Kalatazov ; « Le salaire de la peur », de Clouzot.

Nous reviendrons, la semaine prochaine sur ce festival.

Pellgrini Hermann.

Deux jeunes Valaisans se distinguent

ARDON — Dans le palmarès de l'Ecole technique supérieure de Genève, nous relevons avec plaisir que deux jeunes gens de notre localité ont brillamment terminé leurs études.

Il s'agit de MM. Roger Délitroz, de Jules, et Aimé Riquen, de Robert, qui ont obtenu le diplôme d'ingénieur-technicien, respectivement dans les branches « Electronique » et « Génie civil ».

Nous les félicitons chaleureusement et formulons nos vœux les meilleurs pour que ce succès soit le point de départ de fructueuses carrières.



Françoise Dorléac et Belmondo dans « L'Homme de Rio »

UN FESTIVAL MUSICAL

SION — Les mélomanes séduits se souviennent certainement encore du passage de M. Kurt Kettner à l'église de Saint-Théodule, à Sion. Il nous avait alors présenté une parfaite audition stéréophonique de la messe de Requiem de Giuseppe Verdi. Non content d'en rester là, M. Kettner poursuit son effort musical à Zermatt où il séjourne durant l'été.

Trois fois durant le mois de juillet il invitera les étrangers en vacances à Zermatt à goûter aux joies de la grande musique. Ce soir, dès 20 h 45, ce sera un concert symphonique avec la Missa Brevis - Magnificat de Dietrich Buxtehude ce grand maître de chapelle que J.-S. Bach et Haendel admirèrent tant. La symphonie No 8 en do d'Anton Bruckner (1824-1896) complètera le programme de cette soirée.

La semaine prochaine, M. K. Kettner affichera de la musique de chambre religieuse avec, notamment les sept dernières paroles du Christ (Franz Josef Haydn, 1732-1809) et un quatuor à cordes de Felix Mendelssohn-Bartholdy. Le troisième et dernier concert de ce festival présentera, le 19 juillet, deux grands maîtres classiques : Jean-Sébastien Bach avec le concerto brandebourgeois No 5 et Franz Schubert avec un quintet à cordes, op. 163.

Comme on peut s'en rendre compte, M. Kurt Kettner ne présente pas seulement de la grande musique mais aussi, et c'est intéressant, de la mu-

sique accessible non seulement aux spécialistes mais également à tout profane qui aurait à cœur de s'initier dans ce genre. C'est une expérience inédite que d'offrir au public d'une station touristique des soirées d'auditions musicales. A côté du thé-dansant, du night-club, pareille innovation saura certainement attirer de nombreux mélomanes. L'idée, encore une fois, est brillante. C'est pourquoi nous nous permettons de féliciter très vivement Monsieur Kurt Kettner. Que son effort rencontre le succès qu'il mérite.

A-pège

Notre offre !

Duvets
120x160 à 39 fr.

Oreillers
60x60. 800 gr. de plumes à 7 fr. 50

Duvets
réclame
120x150 à 28 fr.

Taies
60x60 2 fr. 90
60x80 3 fr. 90

Fourres
120x150 12 fr. 50

Couvertures
150x210 - 170x220
à liquider, cause de légers défauts.
Rabais 8 à 10 fr. sur les prix 25 fr. 50 à 34 fr. 40

Draps de lit molletonnés
blanchis 170x250. Très belle qualité, à liquider à 10 fr. 90, pour cause de petits défauts.

Linges éponge
à fleurs couleur, 3 fr. 90 pièce.

Coupons de tissus
pour robes d'été
2 m. 50 à 14 fr. A profiter !

Rideaux décoration
satin imprimé, qualité lourde, largeur 120 cm. et 130 cm., à liquider pour cause de légères taches. Prix 6 fr. 50, 5 fr. 50 et 4 fr. 90.

A l'Economie
Röhner-Coppex
SION

Tél. (027) 2 17 39
Envois partout.
P 34 S

A louer à Sion, ouest de la ville,

appartement
3 pièces.
Libre tout de suite.

Tél. (027) 2 10 48 (heures de bureau).
P 34490 S

MUNICH
Deux familles voisines cherchent pour le 1er septembre

2 jeunes filles

sérieuses, aimant les enfants, comme aide de ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand.

Vie de famille assurée.

Prière de téléphoner à Montreux, No (021) 61 21 88.

P 3286 V



IMS: 2 31 51

A louer, début août, à Martigny-Bourg,

appartement meublé

d'une chambre et cuisine.

Tél. (026) 2 16 54
P 65882 S

A vendre

1 petit tracteur

«Meill» 17 CV, en parfait état. Egalement pour montage. Visible à Saint-Maurice.

Ecrire sous chiffre PA 65869. Publicitas, à 1950 Martigny.

P 65869 S

On cherche à louer ou acheter, à Sion,

maison familiale

5 à 8 pièces, même ancienne à rénover.

Faire offres sous chiffre PA 34135, à Publicitas, à 1951 Sion.
P 34135 S

A vendre jolie

remorque voiture

pour camping ou marchandises.

Prix à discuter, cause double emploi.

Tél. (021) 51 63 86

P 96-22 L

Etablissements horticoles S. Maye Chamoson,

tél. (027) 8 71 42 offre beau choix de

pétunias

qualité exceptionnelle, coloris variés. Prix avantageux.

Lobelias, agerats, tagettes, sabrias, fuchsias, œillets.

et tous les plants de légumes de saison.

P 34479 S

Vente au RABAIS

Le Colibri

Confection enfants
MARTIGNY
Nouvelle poste

Vente au rabais autorisée du 5 juillet au 18 juillet 1967

P 223 S

Encore plus favorable est le Prêt-Rohner et avec cela simple et absolument discret.

Depuis le 1^{er} décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25000.— peuvent être jusqu'à 45% meilleur marché

Comparez vous-même ! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la Banque Rohner Cie S.A.

8001 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
Téléphonez ou écrivez-nous ! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner.

(Nom/Prénom) _____
Rue _____
N° postal/Lieu _____

478

SOLDÉS

FORMIDABLES

aut. du 5 au 21-7

30 et 40 %



Mmes A. & B. Gauye
rue des Remparts - Sion

P 3286 V

échos du valais

Prochain Festival Tibor Varga Programme d'activité

SION — Dans le cadre du Festival d'été Tibor Varga, du 6 au 26 août 1967, les manifestations suivantes auront lieu :

- un cours international de violon ;
- un cours d'interprétation ;
- le festival d'été.

1. LE CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON

Organisé pour la première fois, il est ouvert à tous les violonistes âgés de 15 à 35 ans, quelle que soit leur nationalité.

Toutes les exécutions seront publiques et simultanément enregistrées sur bande magnétique.

Au terme de chaque prestation, le jury, composé de spécialistes compétents, analysera les éléments positifs et négatifs de l'interprétation. Ses décisions seront prises à l'unanimité de ses membres et feront l'objet d'un rap-

port que le concurrent pourra obtenir gratuitement à l'issue du concours. D'autre part, le participant aura la possibilité d'acquiescer une copie de la bande magnétique ayant servi à l'enregistrement de ses exécutions. La bande originale sera consignée dans les archives du Festival.

Le jury ne convertira pas ses appréciations en valeurs arithmétiques. Il recherchera exclusivement, à travers l'interprétation de chaque candidat, les valeurs absolues et purement musicales, espérant ainsi contribuer à la découverte de nouveaux talents. A notre connaissance, cette formule est pratiquée pour la première fois dans un concours de ce genre.

2. LE COURS D'INTERPRETATION

Celui-ci est plus ancien, puisqu'il remonte à 1963. A cette époque, en effet, Georges Haenni, directeur du Con-



servatoire cantonal, convainquit Tibor Varga de quitter sa douce retraite valaisanne et l'invita à diriger, durant quelques semaines, un cours d'interprétation. Le succès de ce dernier fut tel (plus de 60 musiciens accourus des cinq continents) que la presse n'hésita pas à sacrer Sion « Capitale du Violon ».

Les années suivantes confirment le succès de cette heureuse initiative, puisque plus de 90 participants, provenant de 29 pays différents, suivirent assidument ces cours d'interprétation. Quant à celui qui aura lieu cette année, il s'annonce sous les meilleurs auspices, si l'on en juge par les inscriptions déjà enregistrées.

3. LE FESTIVAL D'ETE

Il s'étend cette année, pour la première fois, sur une durée de 3 semaines, du 6 au 26 août. Chaque semaine, le programme prévoit :

- un concert symphonique ;
- un concert d'orchestre de chambre ;
- un récital ;
- un concours d'interprétation public.

Bien entendu, les œuvres présentées seront différentes chaque semaine. L'ensemble du programme évoque les principales périodes de la musique européenne.

Nous publierons prochainement le programme.

—gé—
Notre photo : M. Tibor Varga en conversation avec M. Georges Haenni.

Une grange-écurie détruite par le feu

CONTHEY. — Un incendie a éclaté dans la soirée de mardi à Bremplaz-Conthey détruisant une grange-écurie appartenant à la famille Paul Antonin. L'immeuble rempli de fourrage et de foin fut la proie des flammes en moins d'une demi-heure. Le rôle des pompiers placés sous les ordres de M. Jean Berthouzo consista à protéger les demeures voisines.

Les premiers témoins du sinistre réussirent à sortir des écuries les pièces de bétail menacées notamment des porcs, chèvres et cabris. Les dégâts sont estimés à 60 000 francs. Une enquête est en cours pour tenter d'établir les causes de l'incendie.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS FETE NATIONALE AMERICAINE A MONTANA



MONTANA — Le centre de sports de la Moubra qui est occupé pour la septième fois par l'International Summer Camp reçoit chaque année un nombre imposant d'élèves. C'est ainsi que jeunes gens et jeunes filles de 20 nations se retrouvent en montagne pour passer de saines et heureuses vacances. Et comme nous le disait M. Studer, un dirigeant dynamique, il arrive quelques fois de retrouver dans une même chambre des jeunes élèves de France, Israël ou autres nations.

Mais hier, il régnait une ambiance des grands jours dans le grand jardin de l'institut. Toute la semaine, grands et petits, aidés de leurs moniteurs ont préparé la célébration de la fête nationale. Ce fut tout d'abord des propos de bienvenue faits par M. le professeur Maver. Puis quelques scènes évoquèrent avec humour et sincérité le développement fulgurant des U.S.A., en passant du temps des Indiens à l'époque actuelle des fusées et des astronautes. La fanfare l'Echo des Bois, de Montana, a donné pour la circonstance une aubade bienvenue. La soirée s'est terminée fort tard dans la meilleure des ambiances et au son d'une musique du pays américain.

— A. C. —
Notre photo : Une représentation fort sympathique de l'évolution des U.S.A.

Kermesse des missions

MONTANA. — Cette kermesse différente des autres par son but se déroulera à Montana-Village les 15 et 16 juillet 1967.

Organisée dès l'année passée par toutes les sociétés locales de Montana et Corin son but est de venir en aide aux missionnaires de la paroisse de Montana. Vu le magnifique succès de la première « édition » les organisateurs tentent, avec l'appui de la population régionale d'en faire une tradition.

Samedi et dimanche, dès 20 heures : grillade, raquette, etc., au son d'un orchestre champêtre.
Dimanche, dès 11 heures : kermesse.

HAUT-VALAIS

Le nombre des usagers de la ligne Brigue-Viège-Zermatt augmente

BRIGUE — En consultant le rapport annuel pour 1966 de la compagnie de chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt, on constate que le nombre des usagers de cette ligne a augmenté de 9,9 pour cent, par rapport à 1965. Ainsi, l'an dernier, ce sont quelque 1,2 million de voyageurs qui ont emprunté ce pittoresque tracé du Haut-Valais. Quant aux recettes provenant du service « voyageurs », elles accusent une augmentation de 18 pour cent et atteignent 8,04 millions de francs. Les transports de marchandises se sont élevés, pour la période considérée, à 65 200 tonnes,

ce qui correspond à une augmentation de 3650 tonnes. Le total des recettes se monte à 11,08 millions (9,31 en 1965) et celui des dépenses à 8,53 (7,91). Ainsi, la compagnie enregistre un supplément de recettes de 2,55 millions de francs (1,4). Le déficit de 84 000 frs qui grève le service d'autobus de la compagnie a, d'autre part, été réduit de quelque 18 000 francs. Ainsi, le compte de profits et pertes du Brigue-Viège-Zermatt se présente avec un solde actif de 1,22 million de francs (938 800). Le dividende versé aux actionnaires sur le capital-actions reste ainsi inchangé

Le collège « Spiritus Sanctus » ferme ses portes

BRIGUE. — L'abondance des matières ne nous a pas permis de signaler, jusqu'à ce jour, la cérémonie de clôture de l'année scolaire du collège Spiritus Sanctus qui s'est déroulée en présence de MM. Wolfgang Loretan, conseiller d'Etat, Oscar Schnyder, ancien conseiller d'Etat, Angelin Luisier, représentant le Département de l'Instruction, Werner Perrig, président de Brigue, Hans Weyer, président de Viège, ainsi que de plusieurs représentants des communes environnantes. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le recteur du collège, M. Carlen, signala la présence des anciens étudiants de l'institut ayant obtenu leurs diplômes de fin d'études en 1942.

M. Wolfgang Loretan félicita tous ceux qui ont fréquenté l'institut et leur souhaita de bons succès dans leurs prochaines carrières.

Cette sympathique manifestation a été relevée par la distribution des diplômes et par des productions de la fanfare du collège alors que des acteurs interprétèrent une pièce théâtrale. La fête se termina dans une cordiale ambiance au cours d'un apéritif réunissant parents, invités et personnel enseignant.

Souhaitons à tous et à chacun de bonnes vacances.

ludo

Un enfant succombe à ses blessures

NATERS — Le jeune Stéphan Minnig est décédé mardi à l'hôpital de Brigue. Le bambin, âgé de 3 ans, fils de Willy, avait été happé par une voiture le 1er juillet alors qu'il traversait la chaussée à Naters.

DE VALERE A TOURBILLON

Le fruit défendu... est toujours le meilleur

Cette constatation n'est pas nouvelle. Elle est aussi vieille que le monde. Elle remonte au paradis terrestre.

Dans la vie de chaque jour, il suffit, en effet, de placer une interdiction pour inciter la curiosité des gens, et les pousser à enfreindre cette interdiction.

Des exemples... ils sont nombreux et divers.

Proche des ouvrages militaires et des aérodromes militaires sont placés des panneaux interdisant de photographier. Cette interdiction est claire et précise. Un appareil photographique est barré de rouge, et un texte, en deux voire trois langues, explique les raisons de cette interdiction.

Nos secrets militaires doivent être sauvegardés !

Il y a quelques jours un couple d'Anglais arrive vers l'aérodrome. Le panneau en question frappe leur attention. On discute le coup. On sort deux appareils et l'on commence à photographier.

Il y avait de la bonne matière : des avions à réaction qui décollaient, d'autres appareils qui atterrirent et enfin un hélicoptère qui allait prendre son départ.

Au bout d'un moment un employé s'approche d'eux et gentiment leur dit qu'il est interdit de prendre des vues.

Le monsieur bafouillant quelques mots de français s'exclame : « Oh ! pardon ! Je pensais que l'on était de photographe ! »

La réponse était bonne.

Et tout s'est terminé ainsi. Sur la route du Simplon à maints endroits sont placés ces mêmes interdictions de photographier. Et c'est précisément en ces endroits que l'on rencontre le plus de gens qui photographient.

C'est défendu... donc il y a quelque chose d'important.

—gé—

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du mercredi 5 juillet au dimanche 9 juillet

Louis de Funès - Dany Saval - Dany Carrel dans

Une souris chez les hommes
le plus moderne des hold-up, un véritable tourbillon humoristique.

Parlé français - 16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Fermeture annuelle

du 3 au 16 juillet

★ Sion - Capitoile ★

Du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet

Peter Sellers - Paula Prentiss dans

Deux copines... un séducteur
On a déjà tout vu, mais on n'a encore jamais vu ça...

Parlé français - Panavision couleurs
16 ans révolus

★ Martigny - Etoile ★

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
13 rôles pour Robert Hirsch !..

PAS QUESTION LE SAMEDI

Un monument « d'humour juif » !

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
Un film d'action intégrale...

La charge des tuniques rouges
avec Frank Latimore et Alan Scott

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : RELACHE

Samedi-Dimanche : MISSION 633

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir : RELACHE

Samedi et dimanche

« Corrida pour un espion »

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui : RELACHE

Jeudi 6 - 16 ans révolus

MACISTE CONTRE LES GEANTS

Dès vendredi 7 - 18 ans révolus

L'HOMME D'ISTAMBUL

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE

Mercredi 5 - 16 ans révolus

MACISTE CONTRE LES GEANTS

Dès vendredi 7 - 16 ans révolus

NEVADA

★ Monthey - Montheolo ★

Eddie Constantine - Françoise Brion et Sophie Hardy

CARTES SUR TABLE

Suspense et sensations inédites !

dès 16 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

RELACHE

★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus
Un film italien

LA SFIDA DEI GIGANTI

avec Reg Park - Gya Sandri
Scope -couleurs

La saison touristique a commencé

BRIGUE — Depuis que nous bénéficions d'une température digne de la saison, la cité du Simplon est animée par une intense circulation. Les différents cols de montagne ont leur part de touristes dont les plus nombreux sont pour le moment les Français et les Allemands qui transitent dans la capitale haut-valaisanne. Pendant ce temps, les différentes entreprises de transport partant de Brigue jouissent également d'une affluence importante. En effet avant hier et hier, les touristes étaient si nombreux que trains de montagne et autocars postaux avaient de la peine à y faire face. Ce qui n'est pas pour déplaire car la saison estivale s'est fait suffisamment désirer cette année. Espérons que cette continue !

échos du valais

Nouveau juge de commune

SAAS FEE — Les électeurs de la commune du village des glaciers viennent de se présenter aux urnes afin d'élire un nouveau juge de commune qui remplacera le regretté Joseph Supersaxo décédé d'une crise cardiaque le jour du mariage de sa fille. Nombreux furent les citoyens qui prirent part à cette consultation populaire. C'est M. Joseph Kalbermatten qui a été élu nouveau juge communal de la station. Nous félicitons le nouvel élu et lui souhaitons de nombreux succès dans sa nouvelle fonction.

Emouvantes funérailles

RIED-MOREL — La paroisse de Ried-Morel vient de faire d'émouvantes funérailles à M. Victor Bechtold qui mourut des suites d'un grave accident, alors qu'il cueillait des cerises. Le défunt, âgé de 66 ans, se trouvait sur un cerisier lorsqu'il tomba lourdement sur le sol. M. Bechtold avait consacré sa vie au service de l'agriculture de montagne. Il s'était fait un nom dans la défense notamment des paysans de montagne. De nombreuses personnes avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Nous présentons à la famille et à tous ceux que cette disparition afflige notre sincère sympathie.

Un départ regretté

BRIGUE — Avec regret la population de Brigue et les membres de la colonie italienne ont appris le départ de la localité de M. Albert Martinetti, le sympathique fonctionnaire du vice-consulat d'Italie dans la capitale haut-valaisanne. En effet M. Martinetti vient de rejoindre Sion pour occuper une même fonction au sein de la diplomatie italienne du canton du Valais. Tout en lui souhaitant de nombreux plaisirs dans la ville séduisante, nous sommes certains que notre ami Albert ne tardera pas à s'y faire estimer. Il connaît, du reste, l'esprit romand « à fond » pour avoir vécu de nombreuses années au bord de la Riviera vaudoise. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à plusieurs que si M. Martinetti représente le véritable type italien, il n'en demeure pas moins que lorsqu'il parle français, son accent est bien de chez nous.

Madame Charles TISSIERES-OGGIER, à Saint-Léonard;
 Famille Maurice TISSIERES-TISSIERES et leurs enfants, à Saint-Léonard;
 Famille Antoine DUBUIS-TISSIERES et leurs enfants, à Sion;
 Mademoiselle Fernande TISSIERES, à Saint-Léonard;
 Monsieur et Madame René TISSIERES-PETER et leur fille, à Aigle;
 Famille André TISSIERES-RICCIO et leurs enfants, à Sion;
 Monsieur et Madame Roger TISSIERES-LUGON, à Sierre;
 Madame veuve Joséphine GILLIOZ-TISSIERES, ses enfants et petits-enfants;
 Famille André GERMANIER-TISSIERES-MOREN, leurs enfants et petits-enfants;
 Madame veuve Célestine TISSIERES-BETRISSEY, sa fille et ses petits-enfants;
 Madame veuve Angéline TISSIERES-GILLIOZ, ses enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Alfred TISSIERES-BETRISSEY, leurs enfants et petits-enfants;
 Madame veuve Marie BETRISSEY-TISSIERES, ses enfants et petits-enfants;
 Monsieur et Madame Adrien TISSIERES-GILLIOZ, leurs enfants et petits-enfants;
 Madame veuve Jos. REVAZ, ses enfants et petits-enfants;
 Famille de feu Jean-Marie OGGIER, leurs enfants et petits-enfants;
 Madame veuve Caroline OGGIER-NENDAZ, ses enfants et petits-enfants;
 Madame et Monsieur BETRISSEY-OGGIER, à Saint-Léonard;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles TISSIERES

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard, le jeudi 6 juillet 1967, à 10 h 30.

Madame Louisa LUGON-LUGON, à Finhaut;
 Monsieur et Madame Maurice LUGON-LUGON-MOULIN et leurs enfants, à Finhaut;
 Monsieur Raoul LUGON, à Finhaut;
 Monsieur et Madame Amédée LUGON-BESSARD, leurs enfants et petits-enfants, à Finhaut;
 Monsieur et Madame Eugène LUGON-CLAIVOZ et leur fille, à Finhaut;
 Monsieur Marcel LUGON, à Finhaut;
 Monsieur Max LUGON-MOULIN et famille, à Fort-National (Alger) et en France;
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien LUGON

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère et cousin, survenu dans sa 76e année à l'hôpital de Martigny, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Finhaut le jeudi 6 juillet 1967, à 10 h 15.

P. P. L. P 65891 S

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

Monsieur Alexandre GROSS

remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, dons de messes, envois de fleurs, couronnes, messages, l'ont reconfortée dans ces jours de peine.

Un merci spécial au révérend curé Imesch.

La famille de

Roger CORNU

profondément touchée de la sympathie qui lui a été témoignée, ainsi que des honneurs rendus à son cher défunt, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Vernayaz, juillet 1967.

P 65883 S

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur André PROZ

remercie de tout cœur toutes les personnes qui, par leur présence, dons de messes, envois de fleurs, messages, l'ont reconfortée dans ces jours de peine.

Un merci spécial à l'entreprise Stuag, à la société l'Avenir ainsi qu'au FC Châteauneuf.

La Direction et le personnel de l'entreprise FELLAY, MARET & Cie S.A., à Sion, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alphonsine MARET

mère de son administrateur et patron Edmond Maret

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, le jeudi 6 juillet 1967, à 11 heures.

P 34544 S

Monsieur et Madame Marc CRITTIN-COMBY, à Chamoson;
 Monsieur et Madame Jean-Marc CRITTIN-MICHELLOD et leurs enfants Francis, Jean-Yves et Carinne, à Chamoson;
 Monsieur et Madame Daniel CRITTIN-TERRETTAZ et leur fils Olivier, à Martigny;
 Mademoiselle Anne-Claude CRITTIN, à Chamoson;
 La famille de feu Jules CRITTIN-CRITTIN, à Chamoson, Monthey et Ardon;
 La famille de feu Paul COMBY-COMBY, à Chamoson, Morges et Leytron;
 Ainsi que les familles parentes et alliées CRITTIN, COMBY, CARRUPT, CARRUZZO, PUTALLAZ, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Simon CRITTIN

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu à l'hôpital de Lausanne le 3 juillet 1967, dans sa 25e année, après une courte maladie, muni des secours de notre sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le jeudi 6 juillet 1967, à 10 h.

P. P. L.

P 34524 S

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de leur grand deuil, les parents du petit

Alexis ZANIN

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés et reconfortés par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leur message et les prie de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au docteur Jacques Germanier, au révérend Curé Salamolard, aux dirigeants du F. C. Sion, au F. C. Conthey, à la maison Gétaz Romang Ecoffey S. A., Sion, aux familles italiennes et à toutes les familles de Châteauneuf-Conthey.

P 34071 S

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jérôme EPINEY

d'Elle, Mission

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux médecins et au personnel infirmier de l'hôpital; à la société la Cible de Mission; à l'entreprise Fournier Marcel et à ses ouvriers; à la Société de chant de Vissoie, ainsi qu'à la classe 1893.

Mission, juillet 1967.

Madame et Monsieur Hermann HAGMANN-ANTILLE et leurs enfants, à Sierre;
 Monsieur et Madame Bernard ANTILLE-IMWINKELRIED, à Schaffhouse;
 Mademoiselle Marie-Anne ANTILLE, à Lausanne;
 Madame et Monsieur René ANTILLE-ANTILLE et leurs enfants, à Champlan;
 Madame et Monsieur Georges HANNI-ANTILLE et leurs enfants, à Crissier;
 Madame et Monsieur Pierre COURTINE-ANTILLE, leurs enfants et petits-enfants, à Sion;
 Madame Maurice GARD-MEISOZ, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Sierre;
 Madame Alfred GARD-HAGEN, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Sierre;
 Les enfants de feu Charles MOUSSU-GARD, en France;
 Les enfants et petits-enfants de feu Jean SALAMIN-ANTILLE, à Saint-Luc et Sierre;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Candide ANTILLE

née GARD

Tertiaire de Saint-François

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu à Sierre dans sa 82e année, après une longue maladie et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Sainte-Croix, jeudi le 6 juillet 1967, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire: avenue Mercier-de-Molin 7, à 9 h. 45.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Monsieur Louis MARET, à Châteauneuf-Sion;
 Monsieur et Madame Théo MARET-ALBIGER et leurs enfants, à Châteauneuf-Conthey;

Madame et Monsieur Ruedi REBER-MARET et leurs enfants, à Sion;
 Monsieur et Madame Edmond MARET-GERMANIER et leurs enfants, à Sion;
 Monsieur et Madame Prosper MARET-GERMANIER et leurs enfants, à Châteauneuf-Sion;

Madame et Monsieur Freddy GERMANIER-MARET et leurs enfants, à Sion;
 Madame et Monsieur Albert GODEL-MARET et leurs enfants, à Châteauneuf-Sion;

Madame et Monsieur Jojo ANTONELLI-GERMANIER, à Sion;
 Les enfants et petits-enfants de feu Olivier MARET-VERGERES à Conthey, Châteauneuf et Bramois;

Monsieur et Madame Rémy MARET-BICHE et leurs enfants et petits-enfants, à Conthey;

Madame veuve Berthe ZAMBAZ-MARET, en Argentine;
 Monsieur et Madame Benoni MARET-BUTTET et leurs enfants et petits-enfants, en Argentine;

Madame veuve Paul MARET-PROZ, ses enfants et petit-enfant, à Pont-de-la-Morge et Lausanne;

Madame et Monsieur Marc FOURNIER-MARET et leurs enfants, à Sion;
 Madame et Monsieur Ernest SEYLAZ-MARET, à Lausanne;

Madame et Monsieur Paul FUMEAUX-MARET et leurs enfants, à Conthey et Montana;

Madame et Monsieur François FOURNIER-MARET et leurs enfants, en France; Papouasie, Italie, Bramois et Genève;

Monsieur Adrien MARET, à Châteauneuf-Sion;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alphonsine MARET

née MARET

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine et amie, enlevée le 4 juillet 1967 à leur tendre affection après une courte maladie, dans sa 74e année, munie des secours de la sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 6 juillet 1967, à l'église de Saint-Guérin, à 11 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 34539 S

L'ENTREPRISE SERMIER & MARET

à Pont-de-la-Morge, a le regret de faire part du décès de

Madame Alphonsine MARET

mère de son associé et patron Théo Maret

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, le jeudi 6 juillet 1967, à 11 heures.

P 34543 S

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

L'ONU refuse toutes les résolutions sauf celles à caractère humanitaire

NEW YORK. — Les représentants de Trinidad, Tobago et de la Yougoslavie, respectivement au nom des auteurs de la résolution latino-américaine et de la résolution des non-engagés, annoncent à l'Assemblée que les tentatives faites pour rechercher une formule de compromis entre ces textes ont échoué.

L'Assemblée générale décide sans discussion ni opposition de donner la priorité dans le vote à la résolution des non-engagés qui demande le retrait immédiat des forces israéliennes des territoires arabes occupés depuis le 5 juin.

Passant au vote sur la résolution des non-engagés, l'Assemblée générale repousse tout d'abord un amendement albanais qui demandait d'ajouter à cette résolution une condamnation d'Israël pour agression.

L'amendement albanais qui demandait d'ajouter à la résolution des non-engagés une condamnation d'Israël pour agression n'a obtenu que 32 voix, soit trente-six délégués se sont prononcés contre et vingt-deux se sont abstenus (dont la France).

L'Assemblée générale a repoussé également un amendement cubain qui réclamait la condamnation des Etats-

réglement, la majorité des deux tiers signifie deux fois plus de « oui » que de « non ». La France a voté en faveur de la résolution, les Etats-Unis et le Royaume-Uni contre.

NON A LA RESOLUTION SOVIETIQUE

L'Assemblée a rejeté la résolution soviétique, présentée le premier jour par M. Alexis Kossyguine, qui demandait la condamnation d'Israël, le retrait immédiat des forces israéliennes aux lignes d'armistice et le versement d'indemnités par Israël aux pays arabes.

Les trois paragraphes mis aux voix séparément, ont obtenu respectivement 36 voix pour, 57 contre et 23 abstentions — 45 voix pour, 48 contre et 22 abstentions — 24 voix pour, 54 contre et 28 abstentions. La France s'est abstenue.

Le dernier paragraphe, qui préconisait des sanctions par le Conseil de Sécurité « pour éliminer toutes les conséquences de l'agression », a obtenu 36 voix en sa faveur, il y a eu 54 voix contre et 26 abstentions.

LES ETATS-UNIS RETIRENT LEUR PROJET

Les Etats-Unis ont retiré le projet de résolution qu'ils avaient présenté à l'Assemblée générale et qui préconisait notamment des négociations israélo-arabes avec, au besoin, l'assistance d'une tierce partie. Ce projet n'était pas considéré comme pouvant obtenir une majorité des deux tiers.

L'Assemblée a rejeté la résolution latino-américaine qui demandait simultanément le retrait des forces israéliennes des territoires occupés et une déclaration arabe mettant fin à l'état de belligérance contre Israël. La résolution

priaient le Conseil de Sécurité de continuer à examiner d'urgence la situation au Moyen-Orient, en coopérant directement avec les parties et en s'appuyant sur la présence de l'ONU.

57 pays ont voté pour la résolution. 43 contre et 20 se sont abstenus, dont la France. La majorité des deux tiers n'a pas été obtenue.

ADOPTION DE LA MOTION SUEDOISE

L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité une résolution suédoise, de caractère humanitaire, invitant tous les

« considère comme non valables les mesures prises par Israël pour modifier le statut de Jérusalem », et demande à Israël de rapporter toutes ces mesures et de s'abstenir de toute action qui altérerait ce statut. La résolution prie le secrétaire général de faire rapport dans les huit jours sur la mise en œuvre de cette résolution. La France, la Grande-Bretagne et l'URSS ont voté en faveur de la résolution, les Etats-Unis se sont abstenus. Israël n'a pas participé au vote.

FIN DE L'ASSEMBLEE

Après l'adoption de la résolution sur Jérusalem, qui termine le scrutin, l'Assemblée lève sa séance (il est minuit GMT) et reprendra ses travaux mercredi à 19 h 00 GMT pour entendre des explications de vote.

Le premier astronaute noir



Comme le « NR » l'a annoncé, le major Robert H. Lawrence, de Chicago, âgé de 34 ans, a reçu son brevet d'astronaute. Ce sera le premier astronaute noir de l'histoire.

Les entretiens Pompidou-Kossyguine

Vues quasi-identiques

MOSCOU. — Les entretiens que M. Georges Pompidou a eus hier matin avec M. Alexis Kossyguine ont duré un peu plus de deux heures et ont porté sur les problèmes internationaux.

Ils ont commencé par un exposé général du premier ministre français sur la politique internationale.

Sur le plan international, les deux pays ont des vues « quasi-identiques »,

sur certains problèmes, dont le Vietnam. Des divergences subsistent dans d'autres domaines. Sur le Moyen-Orient, la France continue de penser qu'avec le retrait des troupes israéliennes d'autres problèmes doivent être réglés. En Europe, l'objectif de détente est commun aux deux gouvernements, mais l'appréciation par les dirigeants de l'URSS de la politique de Bonn continue d'être négative.

Déclaration de M. Fawzi

NEW YORK. — « C'est seulement à la condition que nos droits, à nous Arabes soient respectés que nous accepterons de rouvrir les artères à la navigation et de laisser couler notre pétrole pour la paix et la prospérité du monde entier », déclare M. Mahmoud Fawzi, conseiller extraordinaire du président Nasser, avant que l'Assemblée ne passe au vote.

Unis comme « principal instigateur de l'agression ».

L'amendement cubain a recueilli 20 voix. 78 délégués ont voté contre et 22 se sont abstenus (dont la France).

ISRAEL NE DOIT PAS RETIRER IMMEDIATEMENT SES TROUPES

L'Assemblée générale a rejeté la résolution des non-engagés qui demandait à Israël de retirer immédiatement toutes ses forces sur les positions d'avant le 5 juin dernier. Cette résolution a obtenu 53 voix contre 46, avec 20 abstentions, soit moins de la majorité des deux tiers requise (selon le

Israël refuse l'internationalisation de Jérusalem

NEW-YORK. — M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël, réitère son opposition catégorique à la résolution des non engagés et fait des réserves sur la résolution latino-américaine. Il appuie la résolution suédoise de caractère humanitaire.

Pour ce qui concerne Jérusalem, M. Eban déclare que les dispositions adoptées préservent l'unité et la paix. Il rejette toute internationalisation territoriale mais souligne « qu'un dialogue constructif » se poursuit avec les chefs spirituels des grandes religions pour un statut des Lieux saints.

Etats membres à faciliter l'envoi de secours aux populations civiles victimes des hostilités et aux prisonniers de guerre et faisant appel à tous les gouvernements pour qu'ils apportent des contributions spéciales à l'office de l'ONU pour les réfugiés de Palestine. Cuba et la Syrie se sont abstenus.

LE PROBLEME DE JERUSALEM

L'Assemblée générale a adopté par 99 voix, sans opposition, avec 20 abstentions, la résolution pakistanaise qui

La mission de M. Podgorny en Irak et en Syrie

Encourager les combats localisés pour que les Arabes reprennent confiance

BAGDAD. — « Les positions de Damas et de Bagdad, selon une source soviétique, restent extrêmement intransigeants sur de nombreux points. M. Podgorny en effet a tenté de persuader aussi bien le chef de l'Etat syrien Nourredine Atassi que le chef d'Etat irakien Abdel Rahman Aref qu'aucune solution immédiate du problème ne saurait intervenir si les pays arabes ne se contentent pas dans l'immédiat du retrait des forces israéliennes sur les positions antérieures au 5 juin dernier. »

Le président Nasser « aurait été d'accord sur ce principe et serait même disposé à accorder certaines garanties à Israël, comme notamment la réouverture du détroit de Tiran ».

Il n'en va pas de même à Damas et à Bagdad « où les positions sont beaucoup plus dures quoique certains progrès aient été réalisés à cet égard au cours de la tournée de M. Podgorny ».

L'armement massif des pays arabes auquel l'URSS procède actuellement est quelque peu en contradiction avec les

efforts diplomatiques déployés dans le même temps par l'URSS pour trouver une solution pacifique du conflit. On n'en disconvient nullement du côté russe. Mais on déclare : « Toutes les conversations que les dirigeants soviétiques ont eues avec les responsables arabes ont débuté par des demandes pressantes d'armements. Etant donné le caractère très proche de nos relations, nous ne pouvons nous y soustraire. »

Cette situation n'est-elle pas dangereuse pour la paix au Moyen-Orient ? A cette interrogation, on répond du côté russe en écartant à priori l'éventualité d'un conflit généralisé du Moyen-Orient. En revanche on semble enclin à croire que des combats localisés risquent de s'amplifier à brève échéance.

« Ces combats sont nécessaires pour

que les Arabes reprennent confiance dans leurs forces militaires », estime-t-on en effet du côté russe où l'on ajoute : « Ils peuvent être parfois utiles et spécialement en Egypte sur le plan de la politique intérieure. »

M. Brown a parlé en Européen

LA HAYE. — La réunion du conseil des ministres de l'U.E.O. a été dominée, comme prévu, par l'exposé de M. George Brown sur la candidature britannique au Marché commun.

Le chef du Foreign Office n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux

au débat, s'accordant à constater les observations, toutefois son discours, solidement charpenté, paraît avoir produit une certaine impression sur les auditeurs. Du côté français, on souligne que jamais M. George Brown n'avait énuméré de façon aussi nette

les difficultés que comporterait l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et on fait remarquer qu'il n'a pas parlé de la difficulté la plus importante : le problème de la livre sterling, monnaie de réserve internationale. Du côté des cinq partenaires de la France au sein de la Communauté, on remarque surtout que M. Brown a mis l'accent sur l'aspect politique que comporte pour l'Europe la candidature britannique, et on s'y montre sensible.

« M. Brown n'a pas parlé en anglais, mais en européen » a dit M. Pierre Grégoire, le ministre luxembourgeois.

Quant à M. Joseph Luns (Hollande), il considère que cette réunion « a incontestablement rapproché le moment des négociations officielles sur l'adhésion de la Grande-Bretagne ».

Pour M. Luns, le fait concret le plus important, a dit le porte-parole hollandais, c'est que la déclaration gouvernementale lue par M. Brown a été remise formellement au président en exercice du conseil de la C.E.E. (M. Willy Brandt) et au président de la commission (M. Jean Rey) sans que cette remise ait fait l'objet d'une objection de la délégation française. De sorte, dit M. Luns « que ce document est devenu un document du Marché commun auquel on pourra se référer lors du conseil des ministres de la C.E.E., à Bruxelles, lundi ».

On sait que le gouvernement de Paris considère, au contraire, que les travaux de l'U.E.O. n'ont pas de rapport avec ceux du conseil de la C.E.E.

Les notables de Bethléem demandent le rattachement de leur ville à l'Etat d'Israël

TEL AVIV. — De nombreux notables de Bethléem, dont les chefs des communautés religieuses locales, ont adressé une requête aux autorités israéliennes pour leur demander que leur ville soit incorporée dans l'Etat d'Israël, annoncent les journaux de Tel Aviv.

Bethléem se trouve juste à l'extérieur des limites de Jérusalem, à présent unifiée sous l'autorité du maire israélien de la capitale.

C'est pour des raisons essentiellement pratiques et économiques que les notables de Bethléem ont fait cette demande, estime-t-on. Les communications routières entre Bethléem et le nord des territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain, ainsi que Jéricho, passent, en effet, obligatoirement par Jérusalem annexé, où un contrôle frontalier est effectué, et des laissez-passer exigés à l'entrée et à la sortie.

Les notables de Bethléem, ville vivant essentiellement du tourisme, pensent également que celui-ci serait facilité par l'incorporation à l'Etat d'Israël.

C'est d'ailleurs dans l'ensemble des territoires sous administration militaire israélienne que se posent, d'une façon de plus en plus aiguë, les problèmes économiques.

Une sérieuse pénurie d'argent liquide se fait actuellement sentir. Le gouvernement de Jérusalem, qui hier déjà a débloqué 2,5 millions de livres israéliennes (830 000 dollars USA) pour remédier aux besoins les plus pressants, envisage lors du prochain Conseil des ministres de dimanche, croit-on savoir, de créer une monnaie d'occupation. Celle-ci pourrait avoir cours en même temps que le dinar jordanien et la livre israélienne. On envisage également le lancement d'un vaste programme de travaux publics.

Enfin, conséquence inattendue de l'occupation israélienne : l'expulsion, annoncée hier par les journaux, d'un certain nombre de prostituées, ressortissantes allemandes et autrichiennes, qui exerçaient leurs talents dans différentes villes de la rive occidentale du Jourdain.

Un envoyé pontifical à Tel Aviv

CITE DU VATICAN. — Mgr Angelo Felici, sous-secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, a quitté Rome à l'improviste hier après midi par avion pour Tel Aviv.

Ce prélat est un spécialiste des questions des Lieux saints. Bien que l'on ignore tout des buts de son voyage — le premier d'un représentant qualifié de la secrétairerie d'Etat en Israël — on peut rapprocher ce déplacement du fait qu'un memorandum sur lequel le secret le plus absolu a été observé, tant du côté israélien que du côté Vatican, a été remis au cardinal Angelo Dell'Acqua pour le Pape la semaine dernière.